Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 4 joumada I 1440
10 janvier 2019

N° 5

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés à responsabilité limitée **258**
Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée..... **264**
Autres sociétés **267**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **267**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **294**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **298**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **299**
Avis aux créanciers..... **301**
Convocations
Sociétés anonymes **303**
Autres sociétés **305**
Divers
Avis au public..... **305**
Rectificatifs **305**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une sarl flix pêche +

Adresse : Espace Tunis imm h breau 3-1 montplaisir 1073 tunis

Capital : Mille dinars

MF : 000/M/N/1600241N

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société le 25/12/2018 ayant la quittance n° M 103360 et au greffe n° d'enregistrement 18506708 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 4/1/2019 sous le n° D01142019.

La constitution d'une société à responsabilité limitée est décidée :

Nom de la société : Société Flix pêche +.

Siège social : Espace Tunis Imm h bureau 3-1 Montplaisir 1073 Tunis.

Capital social : 1 000 dinars.

Objet principale : Poissonnerie.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Mouradi Ennaceur gérant de la société.

2019T00030SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600075/S/A/M/000

Suivant acte de constitution du 14 décembre 2018 Enregistré à la recette des finances El Mourouj le 21/12/2018 sous le numéro 18505427 quittance n° M086496 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Ben Arous le 03/01/2019 dépôt 00232019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination sociale : Société des travaux généraux ARFA.

Capital social : 20.000 Dinars.

Siège social : 34 Rue Wafa Cité El Amal El Mourouj 3 Ben Arous 2074.

Objet social : Travaux De bâtiment et travaux Publics.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Karim Arfa est Nommé Gérant de la société pour une période de 3 ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R00049SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1596742ZNM000

Suivant acte sous seing privé en date du 8 novembre 2018, enregistré à la recette des finances d'Ezzahra en date du 21 novembre 2018 sous le n° 18502265, quittance n° M044283 dont deux exemplaires ont été déposés au registre de commerce du tribunal de première instance de Ben Arous sous le n° D0211382018 en date du 21/12/2018, il a été constitué la société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : Société Irada Pièces Autos.

Capital social : Deux mille dinars (2000 dinars)

Objet social : vente en détail des pièces détachées automobiles.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Hamza Boujnah est désigné gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2019R00071SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1577436/K/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de HAMMAM-LIF le 05/07/2018 sous N° 18501306 Quittance n° M034929 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de 1ère Instance de Ben Arous le 01/08/2018 sous le N° D027432018, il a été constitué une SARL :

Nom de la société : Sté Euro Service Tunisien.

Siège social : Av Indépendance n° 180 Hammem Lif Ben Arous.

Capital social : 10.000DT.

Objet : Consultant.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Rami Jlassi.

2019R00075SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

MF : 1600480/C

Suivant statuts en date du 20/12/2018 enregistrés à la recette des finances 1er bureau de Tunis le 28/12/2018 sous le n°18508169 quittance n°9970 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n°D01202019 du 3/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : OPTI'TIME

Siège social : Centre Millenium Route de la Marsa 2ème étage n°19 Sidi Daoud 2046 La Marsa Tunis

Capital social : 3000 dinars

Objet social : Programmation informatique

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Hasna Touhami est nommée gérante de la société.

2019G00015SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

MF : 1600488/L

Suivant statuts en date du 18/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes des sociétés premier bureau de Tunis le 26/12/2018 sous le n°18508101 quittance n°9856 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n°D0362019 du 3/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : MAGHREB GREEN

Siège social : Av. Hédi Nouira, Résidence Venus, Local 6 - Ennasr 2 - 2037 Ariana

Capital social : 30000 dinars

Objet social : Production de Compost Agricole

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Mourad Zouari est nommé gérant de la société.

2019G00016SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600548/F

Suivant statuts en date du 9/12/2018 enregistrés à la Recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 20/12/2018 sous le n° 18507965 quittance n° 9706 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D5132019 du 03/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Aviculture Essaada.

Siège social : MRISSA - Route Korbous - 8073 Tunis

Capital social : 100000 Dinars

Objet social : Elevage de poules.

Durée : 99 ans.

Gérance : Hakam Bourguiba / Mohamed Hafedh Bourguiba sont nommés gérant de la société.

2019G00017SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600343/T

Suivant statuts en date du 25/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 31/12/2018 sous le n° 18508186 quittance n° 9996 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D01232019 du 4/1/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société 216 DIGITAL.

Siège social : Centre Millenium Route de la Marsa 2ème étage Sidi Daoud Marsa 2046 Tunis.

Capital social : 3 000 dinars.

Objet social : Activité spécialisée de Design.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Khalil Beji est nommé gérant d la société.

2019G00018SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600673/K

Suivant statuts en date du 18/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 28/12/2018 sous le n° 18508156 quittance n° 9929 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D01272019 du 4/1/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : AZUR, INTERNATIONALE.

Siège social : Espace Tunis, Bloc H, Bureau 3-1, 1073 Montplalsir.

Capital social : 1 000 Dinars.

Objet social : Centre d'appel.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Mehrez Dakhlaoui est nommé gérant de la société

2019G00019SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600490/E

Suivant statuts en date du 18/12/2018 enregistrés à la Recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 26/12/2018 sous le n° 18508114 quittance n° 9875 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0252019 du 04/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Général Services Industriels International.

Siège social : 1 Rue Impasse Neber Cité El Ouelja Radès Meliane.

Capital social : 40000D.

Objet social : Fabrication de machines d'usage spécifique.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Abdelaziz Aloui est nommé gérant de la société.

2019G00020SRLB1

Constitution d'une société

Suivant statuts en date du 13/12/2018 enregistrés à la Recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 26/12/2018 sous le n° 18508116 quittance n° 9877 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D01262019 du 04/01/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Entreprise Ammari.

Siège social : 14, Avenue Taher Ben Ammar Appt 322 – Manar 2 Le Bardo.

Capital social : 20 000D.

Objet social : Installation de machines et équipement industriel.

Durée : 99 ANS

Gérance : Mr Majed Ammari est nommé gérant de la société.

2019G00021SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600709/E

Suivant statuts en date du 28/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes des sociétés premier bureau de Tunis le 31/12/2018 sous le n° 18508184 quittance n° 9993 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D0382019 du 4/1/2019 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Othmani Méditerranéenne de Bâtiment et Travaux Publics – Somebat.

Siège social : 43 Ave Habib Trameur 2ème étage Ariana 2080 Tunis.

Capital social : 400.000 dinars

Objet social : Bâtiment et Travaux Publics.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Borhen Othmani est nommé gérant de la société.

2019G00022SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600531/W

Suivant statuts en date du 17/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes des sociétés premier bureau de Tunis le 28/12/2018 sous le n° 18508159 quittance n°9955 dont

deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous n°D4022019 du 4/1/2019 il a été constitué une Société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Ibn Sina Travaux Métalliques

Siège social: 1 rue11090 cité Ibn Sina de Tunis.

Capital social : 3.000 dinars

Objet social : Fabrication des portes et fenêtres en métal et travaux métalliques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Brahim Boualagui est nommé gérant de la société.

2019G00023SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600576/K

Suivant statuts en date du 14/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 28/12/2018 sous le n° 18508173 quittance n° 9974 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (APII) sous le n° D5162019 du 4/1/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Raison sociale : OPTIMUM CONFECTION.

Siège social : Rue Sidi Ali Somii, Somaa, Nabeul.

Capital social : 20 000 Dinars.

Objet social : Confection.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Safouene Kanzari est nommé gérant de la société.

2019G00024SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1599022/K/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sousse le 13/12/2018 sous n° 18504136 quittance n° M004566, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 2/1/2019 sous le n° D0932019 il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Chelbi Najm Travel

Capital social : 30.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Agence de voyage

Siège social : Boulevard Ennakhil-Imm. Molka - Khézama Est 4051 Sousse

Gérant : Mme Olfa Hafsi ép, Fahmi Jeaiem avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00020SRLB1

Constitution d'une société «Karacter service»SARL, non Résidente totalement exportatrice

MF : 1600339/Y/A/M/000

Suivant statuts en date du 20/12/2018, enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de société à Sousse, sous le numéro 18504321, quittance n° M004768, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à l'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation de Sousse sous le numéro D0922019 en date du 3/1/2019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté «Karacter Services" SARL.

Forme juridique : SARL non résidente totalement exportatrice.

Siège social : Boulevard Taieb M'hiri Résidence Echourouk – 4ème étage bureau 404 - Sousse 4000.

Capital social : 10.000 DT.

Objet : La Saisie et le traitement de tous types de données.

Durée : 99 ans.

Gérante : Mlle Sabrine Mlika.

2019S00024SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600792R/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 3/1/2019 sous n° 19500013 quittance n° M000013, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/1/2019 sous le n° D0952019. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Tunisia Travel International.

Capital social : 1500 dinars.

Objet : Organisation de séminaires.

Siège social : Avenue Maghreb Arabe Immeuble Wejden Khezema EST 4051 Sousse Jawhara.

Durée : 99 ans.

Gérant : Kais El Heni.

2019S00036SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1595401/A/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 14/11/2018 sous n°18503733 quittance n° M004123, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/1/2019 sous le n° D0962019, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Sani Meddeb.

Capital social : 10.000 Dinars.

Objet : Plomberie Sanitaire chauffage central et climatisation.

Siège social : N°3 Rue Madon - 4000 Sousse.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Mezri Meddeb avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00038SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

MF : 1600778/T/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sousse le 3/1/2019 sous n° 19500011, quittance n° M000011, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3/1/2019 sous le n° D0942019, il a été constitué une SARL totalement exportatrice :

Dénomination : Société LNR.

Capital social : 10.000 Dinars.

Objet : Industrie d'habillement

Siège social : Avenue Mahmoud Matri – Messadine 4013 - M'saken.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Nabil Mziou avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00039SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600071/N/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances de Jemmel le 25/12/2018 sous n° 18502719 quittance n° M079023, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Monastir le 3/1/2019 sous le n° D1512019, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «Mondial Motors».

Capital social : 1.000 Dinars.

Objet : Commerce en gros pièces de rechange et accessoires occasion et moteurs usagés.

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Menzel Kamel - Monastir.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Badri Ibn Fredj avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00040SRLB1

Constitution d'une SARL

Société : AMANA PLUS DE COMMERCE

M.F : 1600794T

Suivant statuts en date du 2/1/2019, enregistrés à la recette des finances de Moknine en date du 2-1-2019 sous le n° 19500004, quittance n° M000172, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 3-1-2019 sous le n° D1522019, il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «Amana Plus de Commerce».

Adresse : Rue Hédi Chaker Moknine 5050.

Capital : 5 000,000 Dinars.

Objet : Vente en gros des produits divers.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Nejib Messaoud est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs le plus étendus.

2019S00043SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1601039/S/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 4/1/2019 sous n°19500028, quittance n° M000028, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 4/1/2019 sous le n° D0972019. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société «AX OPTIMA».

Capital social : 15.000 Dinars.

Objet : Activités informatiques

Siège social : Avenue Yasser Arafat - Imm Tartella - Sahloul 4054 Sousse.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Fehmi Ktita avec les pouvoirs les plus étendus.

2019S00057SRLB1

Constitution d'une SARL

Société Essoukri d'exploitation de cafés et d'espace de loisirs et des services de la consommation sur place Essoukri Spaces

Suivant statuts en date du 2/8/2018, enregistrés à la recette des finances rue de l'indépendance Sousse le 29/8/2018 sous le n° 18502762 quittance n° M042381 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 4/1/2019 sous le n° D9142019, il a été constitué une SARL :

Dénomination sociale : Société Essoukri d'exploitation de cafés et d'espace de loisirs et des services de le consommation sur place.

Le nom commercial : Essoukri Spaces.

Siège social : GPI Tunis Sousse km 131 Zone Industrielle Akouda.

Objet : Restauration et dérivé.

Capital : Dix huit Mille dinars (18000 D).

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Salem Essoukri est gérant statutaire de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus.

2019S00063SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1599962Y/N/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 25/12/2018 sous le n°18504259 quittance n°M004703 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 27/12/2018 sous le numéro D099862018.

Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société Morjena de Distribution Fruit De Mer.

Objet : vente en gros de poissons.

Siège social : Av Med Boudhina Sfaya Sousse.

Capital : 1000 dt.

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Wissem Dougui.

2019A00002SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600140J/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 27/12/2018 sous le n°18504283 quittance n°M004729 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 7/1/2019 sous le numéro D9152019 il a été constitué une SARL :

Dénomination : Société La Méditerranée.

Objet : Restaurant

Siège social : Port El Kantaoui Hammam Sousse

Capital : 5 000 dt

Durée : 99 ans

Gérant : Mr Slim Ouhchi.

2019A00003SRLB1

SOCIETE EL HANA DE BIJOUX

MF : 1598979D/A/M/000

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 18/09/2018 sous N° 18504624 Quittance N° M005029, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 02/01/2019 sous le numéro D0822019 une société à responsabilité limitée a été constituée :

Dénomination : Société EL HANA DE BIJOUX.

Siège social : Avenue Sidi Belhassan N° 41 Sfax ville.

Capital social : 10 000 dinars.

Durée : 99 ans.

Objet : Artisan en Or.

Gérance : Mr Hakim Abderrahmen pour une durée indéterminée.

2019B00022SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

COMPTOIR ELFAOUZ DU CENTRE

Suivant acte sous seing privé en date du 2 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances rue la république Sidi Bouzid le 2 Janvier 2019, sous le numéro 437 quittance numéro 19500033 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 3 Janvier 2019 sous le N° D1822019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Comptoir El Faouz du Centre.

Siège social : Zone Industrielle Sidi Bouzid 9100.

Objet social : Ventes matériaux de construction en gros et ventes de matières métalliques en détails.

Capital : 70000 dinars.

Matricule fiscal : 1600783Q/A/M/000.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur SAMIR REGAIEG.

2019B00030SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte sous seing privé en date du 26 décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 3 janvier 2019 sous N° 19500033 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 04/01/2019 sous n° D0862019.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : SOCIETE DU PROGRES ET D'INVESTISSEMENT AGRICOLE « SPIA ».

Matricule fiscal : 1600764M/N/M/000.

Siège social : Route Taniour km 30 Sidi Haj Hsin Gwdria- Sfax.

Capital social : 70 000 DT.

Objet social : L'OLEICULTURE.

Durée : 99 ans.

Gérance : Désignation de Mr AYADI TAHA comme gérant.

2019B00033SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte sous seing privé, en date de 20/10/2018, enregistré à la recette des finances de Soliman, le 31/1/2018 quittance n° M0545 04, enregistrement n° 18502587, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 3/1/2019 sous le numéro 2019368 a été constituée une SARL :

Raison sociale : Société Arraja de Commerce (SARCOM SARL).

Objet : Le commerce en gros, l'import et l'export des produits alimentaires.

Le commerce en gros, l'import et l'export des produits chimiques.

Capital : 1 000 dinars.

Siège social : LOT N°530, Av de l'Egypte, Cité Erriadh, Soliman 8020.

Durée : 99 ans

Gérance : Mme Ktifa Rafika est nommée gérante de la société, avec les pouvoirs les plus étendus.

2019N00013SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

MF : 1600708D/A/M

Suivant acte s.s.p en date du 25/12/2018 enregistré à la recette des finances Nabeul le 31/12/2018 sous le numéro 18504719, quittance n° M074671 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de NABEUL sous le n° D5152019 en date du 4/1/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination : Sté Amir Call Center SARL.

Siège social : Ave Habib Thameur Immble Carrefour 4ème étage Bureau 501 Nabeul 8000.

Capital social : 5 000.

Objet social : Centre d'appel.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Mehdi Essid est nommé gérant de la Sté pour une durée de 99 ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019N00014SRLB1

Constitution d'une SARL

MF : 1600696S/A/M

Suivant acte s.s.p en date du 27/12/2018 enregistré à la recette des finances Nabeul le 3 1/12/2018 sous le numéro 18504723, quittance n° M074720 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le n° D5172019 en date du 28/12/2018. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté TAHATEX SARL.

Siège social : 24 Rue Aziza Othmana 8070 Korba.

Capital social : 1000.

Objet social : La confection.

Durée : 99 Ans

Gérance : Mme Najla Ayadi est nommée gérante de la Sté pour une durée de trois ans.

2019N00016SRLB1

Constitution d'une société

Corniche BEACH SARL

MF : 1600731/C/A/M/000

En vertu d'un ASSP, enregistré à la recette des finances Hammamet, le 27/11/2018 sous le n° 18505180,

quittance n° M126560, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de Grombalia le 4/1/2019 sous n° D0752019.

Il a été constitué la société : «CORNICHE BEACH», SARL, Capital : 2 000 DT,

Adresse : 72 avenue Al Akaba 8050 la corniche Hammamet, son objet Pizzeria, Fast Food, pour une durée de 99 ans.

Gérance : Madame Radhia Bt Sadok EL Hammi, avec les pleins pouvoirs.

2019N00017SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Matricule fiscal : 000/M/A/1601696/X

Suivant contrat en date du 29/11/2018 enregistré à la recette des finances de Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 7/1/2019, quittance n°M001337, enregistrement n° 19500078 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°D04102019 en date du 8/01/2019 il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Dergaa & Cies

Capital social : 5000 dt

Siège social : Lotissement n°BF 28-29-30 Port de pêche Zarzouna 7021 Bizerte

Objet social : Transformation, conservation et conditionnement des produits de la pêche.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Hazem Dergaa est nommé gérant de la société pour une durée de trois ans renouvelables tacitement, avec les pouvoirs les plus étendus.

2019W00017SRLB1

Constitution d'une SARL

Sté de Distribution du Lait et Dérivés

Matricule fiscal : 1601371C/N/M/000

Suivant acte sous seing privé en date du 2 Janvier 2019 enregistré à la recette des finances rue la république Sidi Bouzid le 4 Janvier 2019; sous le numéro 1381 quittance numéro 19500147 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid le 7 Janvier 2019 sous le N° D1832019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Sté de Distribution du Lait et Dérivés

Siège social : Zone Industrielle Sidi Bouzid 9100

Objet social : Ventes Lait et dérivés et Alimentation Générale en Détails

Capital : 100 000 dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Mariem Ksantini.

2019Y00004SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

Matricule fiscal : 000/M/A/1600076/T

Suivant contrat en date du 4/12/2018 enregistré à la recette des finances Monplaisir le 21/12/2018 quittance M102253 enregistrement n°18306637 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance deTunis sous le n°D0137712018 le 28/12/2018 a été constitué une S.A.R.L à responsabilité limitée :

Dénomination : Arab Studies Center

Capital social : 2000dt

Siège social : 5ème étage Bureau n°10 Bloc F Centre Babel Rue 8003 Montpaisir 1073 Tunis.

Objet : Formation Continue.

Durée : 99 ans

Gérance : Hakim Mohamed.

2019400028SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances Cité Administrative le 27/12/2018 sous le n°18505620 quittance n°117324 dont 02 exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n°0322019 en date du 02/01/2019. Il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté FAST JOBS

Capital social : 5000 DT

Siège social : Appt.208- 2ème étage Bloc A Ariana centre 2080 Ariana

Matricule fiscal : 1600357A/A/M/000

Objet : La sélection et placement de personnel

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Chokri El Kochti est nommé gérant de la société pour une période de 3 ans avec les pouvoirs les plus étendus.

2019400040SRLB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1572758/E/A/M/000

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances Charguia le 22/5/2018 sous le n°18502970 quittance n°46828 dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D01177142018 en date du 31/05/2018 il a été constitué une SARL :

Dénomination : Sté Alpha Fluides

Capital social : 15.000 dt

Siège social : Résidence Alain Savary Bloc C 3ème étage Br C31 Cité el Khadhra 1003

Objet : Plomberie

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Selim Mraidi est nommé gérant de la société pour une période de 3 ans renouvelable avec les pouvoirs les plus étendus.

2019400044SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé du 26 octobre 2018, enregistré le 29 octobre 2018 à la recette des finances la Marsa Tunis sous le n° 18505841, quittance n°130110 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis, le 24 décembre 2018 sous le n°D 0136572018, il appert qu'il y a eu constitution d'une société à responsabilité Limitée :

Dénomination sociale : Medcredtech - SARL

Siège social : Immeuble El Karama - ZI Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Capital social : 1 000 dinars

Objet social : Activités informatiques

Durée de la société : 99 ans

Gérance : Monsieur Nacef Bouzguenda, est nommé gérant de la société, il a tous les pouvoirs pour agir au nom de la société.

2019400064SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant contrat en date du 17/12/2018 enregistré à la recette des finances la Goulette le 18/12/2018 quittance n° M122151 enregistrement n° 18507716, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de première instance de Tunis sous le n° D0137342018 le 26/12/2018, a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : LUXURY HALL.

Capital social : Dix mille Dinars.

Siège social : le Triplex, rue du Lac Toba, les Berges du Lac, Tunis.

Matricule fiscal : 000MA1599613/D

Objet : Société civile immobilière pour l'acquisition de tout immeuble à vocation commerciale ou à usage d'habitation en vue de la location ou de vente.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr. Ahmed Ben Salem Ben Hédi Hbib.

2019400104SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une suarl Massrour pour commerces tous produits

Adresse : 53 rue Sidi Boumendil Tunis

Capital : Cinq mille dinars

MF : 000/M/A/1599364F

Suivant statuts enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de société le 13/12/2018 ayant la quittance n° M67425 sous le n° d'enregistrement 18503301 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Tunis le 3/1/2019 sous le n° D0137452018.

La constitution d'une société suarl :

Nom de la société : Société Massrour pour commerce tous produits.

Siège social : 53 rue Sidi Boumendil Tunis.

Capital social : 5 000 dinars.

Objet principal : Vente des articles.

Durée : 99 ans.

Gérant : Monsieur Massrour Mouhamed Hedi gérant de la société.

2019T00021SRUB1

Constitution société SUARL

MF : 1576511Z/A/M/000

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances TEBOULBA le 28/06/2018 sous le numéro 18500941 Quittance N° M026171 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Manouba sous le n° D261040218 en date du 03/12/2018.

Il a été constitué une société SUARL.

Dénomination : Société SERVICE ENERGIE SOLAIRE.

Siège social : AVENUE Habib Bourguiba 1130 Tébourba.

Capital soclal : 1000 dinars.

Objet : Service énergie solaire.

Durée: 99 ans.

Gérant : Mme NIHED CHALGHOUMI.

2019R00053SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1600706/B

Suivant statuts en date du 28/12/2018 enregistrés à la recette des finances des actes de sociétés premier bureau de Tunis le 31/12/2018 sous le n° 18508202 quittance n° 10014 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de le instance de Tunis (APII) sous le n° D01282019 du 4/1/2019.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Raison sociale : MERCURE CONSULTING.

Siège social : Immeuble Mak Crown, Bureau n° B 2-2 Rue Du Lac Leman – Les Berges Du Lac – Tunis.

Capital social : 10 000 Dinars.

Objet social : Programmation informatique.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Arbi Saidi est nommé gérant de la société.

2019G00025SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

MF : 1599406/Y/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 19/12/2018 sous n° 18504200, quittance n° M04633, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 19/12/2018 sous le n° D0099662018. Il a été constitué une SUARL, non résidente et totalement exportatrice :

Dénomination : Société «A-M-Z Consulting».

Capital social : 1.000 Dinars.

Objet : Consultant

Siège social : Rue El Hamra – Sahloul 3 - Sousse.

Durée : 99 Ans.

Gérant associé unique : Mr Abdelhak Malihi.

2018S03327SRUB1

Constitution d'une S.UA.R.L

MF : 1535802G

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances bureau de M'saken le 13/10/2017 sous le numéro 17503058 quittances n°M 092016 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 28/12 /2018 sous le n°D099882018, il a été constitué :

Dénomination : société Les Délicieuses.

Capital social : 1000 dinars.

Durée : 99 ans

Objet : Indut pâtisserie

Siége social : Farhat Hached Z3M M'saken 4070.

Gérant : Mr Ahmed Jarrar.

2019S00021SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

M.F : 1600335T/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/12/2018 sous le numéro 18504324 quittance n°M004771, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Sousse le 2/1/2019 sous le numéro D0912019, il a été constitué une S.U.A.R.L :

Dénomination : « SOPROMA ».

Capital social : 2.000 dinars.

Durée : 99 ans

Objet : Maintenance Appareil Electriques et Electronique.

Siège social : Rue Elwouroud - 4070 M'saken

Gérant associé unique : Mr. Sofiene Mahjoub.

2019S00030SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant acte sous seing privé du 25/12/2018, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 31/12/2018 n° quittance M007064, n° d'enregistrement n° 18506498, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax sous le n° D0852019 en date du 03/01/2019, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Dénomination : Société Ismail de Commerce « SIC »

M.F. : 1600334S/B/M/000

Siège social : Route Mahdia km 4 Sfax.

Capital : 10.000,000 Dinars

Objet : Commerce en détail des produits sanitaires et matériaux de construction

Durée : 99 ans.

Gérance : La gérance est confiée à Mme Sandra BELGUITH pour une durée illimitée avec pleins pouvoirs.

2019B00027SRUB1

Constitution d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée

MF : 1580640MAM000

Suivant statuts en date du 19 Juillet 2018, enregistrés à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 3 août 2018 sous le n° 18504032, quittance n° M004385, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax (API) le 04/01/2019 sous le n° D0872019, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société HUG THE MUG

Objet social : Salon de Thé

Capital social : Le capital social est fixé à la somme soixante deux mille dinars (62 000 D) divisé en (6200) parts de dix (10) dinars chacune.

Siège social : Avenue Farhat Hached Immeuble El Yoser Sfax.

Durée : 99 ans

Gérance: Monsieur Hamdi BAHRI est nommé gérant de la société.

2019B00034SRUB1

Constitution d'une société

Société CERCINA TRADING

Matricule fiscal : 1601160S/A/M/000

En vertu des statuts en date du 03/01/2019 enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 04/01/2019, sous le n° d'enregistrement n° 19500055, Quittance n° M000056, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n° D0882019 le 04/01/2019, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société CERCINA TRADING

Siège social : Avenue Hedi Chaker IMM Amen Bank 1EE Sfax

Activité : Vente divers produits en gros.

Capital : 1000 Dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Anis Ben Amor est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2019B00035SRUB1

Constitution d'une société

Société elfallah production des bétails composés

Matricule fiscal : 1594340A/N/M/000

Suivant P.V datant du 6/11/2018, enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Médenine 07/11/2018 sous le n° 18700193, quittance n°M007564 dont deux exemplaires ont été déposés auprès du greffe du tribunal de 1ère instance de Médenine sous le n°D2022019 le 3/1/2019 il a été constitué la société à responsabilité limitée unipersonnelle :

Dénomination : société elfallah production des bétails composés

Capital social : 250 .000 dinars.

Activité : production des bétails composés

Siège social : route Tataouine wirjijene 4110 Medenine.

Durée : 99 ans.

Gérance : Ammar Karchoufi est nommé gérant de la société avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2019Z00016SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Matricule fiscal : 000/M/A/1601024/K

Suivant contrat en date du 25/12/2018 enregistré à la recette des finances de Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 3/1/2019, quittance n° M000409, enregistrement n° 19500024 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n° D0442019 en date du 4/1/2019.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société MAINTENANCE SECURITE SERVICES «M2S».

Capital social : 2 000 DT.

Siège social : Rue Okba Ibnou Nafaâ Menzel Abderrahmène 7035 Bizerte.

Objet social : La maintenance industrielle.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Béchir Sakji est nommé gérant de la société.

2019W00009SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Matricule fiscal : 000/M/A/1601346/B

Suivant contrat en date du 26/12/2018 enregistré à la rcette des finances de Quai Tarek Ibn Zied à Bizerte le 4/1/2019, qutance n°000781, enregistrement n°500045 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°D0452019 en date du 7/01/2019 il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Tunisienne de Contrôle et Analyses Techniques "S.T.C.A.T»

Capital social : 1000 dt

Siège social : 3 rue du moulin, 3ème étage, app. n° 3, Zarzouna 7021 Bizerte

Objet social : Contrôle et analyses techniques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Hosni Nkaies est nommé gérant de la société.

2019W00014SRUB1

Constitution d'une SUARL

Société Mohib pour les Services Agricoles

M.F : 1600762 K/A/M 000

Suivant acte sous seing privé du 18 novembre 2018, enregistré à la recette de finances de Mateur sous le n°18503012, quittance n °M 059580, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Bizerte le 8 Janvier 2019 sous le n° D0492019 il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Mohib pour les Services Agricoles

Objet : les services agricoles

Siège sociale : 36 Bis Cité Resaf Mateur 7030

Capital social : cinq mille dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Aouini Raouf

2019W00018SRUB1

Société MNS Auto Pneu Service

MF : 1586372MPM000

Suivant les statuts enregistrés à la recette des finances de Monastir en date du 18/9/2018 sous le n° 18504941 et quittance n° M056380 et dont deux exemplaires ont été déposés du tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°D158772018 en date du 7/12/2018 il a été constitué une société comme suit :

Raison sociale : Société MNS Auto Pneu Service

Siège social : Cité El Agba Route de Khniss Monastir 5000

Forme : Société unipersonnelle à Responsabilité limitée.

Objet : Vente, montage et équilibrage pneu auto.

Capital social : 1000 dinars

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Mohamed Naceur Smei est nommé gérant de la société.

2019P00001SRUB1

Constitution d'une SUARL

MF : 1600557/0

Suivant acte S.S.P en date du 19/12/2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, le 2/1/2019 sous le numéro 19500006 quittance n°M000180 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de1ère instance de Sidi Bouzid sous le n° :01812019 en date du 3/1/2019 il a été constitué une société unipersonnelle :

Raison sociale : Sté Khelifi Services Energétique.

Siège social : Cité Ibn Khaldoun Regueb 9170.

Capital social : 1 000 dt.

Objet social : Installation et Maintenance des Equipements Energie Renouvelable.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Adel Khelifi est nommé gérant de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2019Y00005SRUB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1599264/C/A/M/000

Suivant constat en dates de 17/12/2018 enregistré à la recette des finances (Ettadhamen) le (17/12/2018), quittance n° M107320 enregistrement n° 18504503, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n° D0330812018 le (31/12/2018) a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Ferronnerie Général S.F.G.

Capital social : 1 000 dinars.

Siége social : Rue 7 Novembre Route Chinoise M'Nihla Ariana.

Objet : La fabrication du fer forgé et la construction métallique

Durée : 99 ans.

Gérance : Mansri Noureddine

2019400045SRUB1

Constitution d'une SUARL

Matricule fiscal : 1597730 Z/N/M/000

Suivant contrat en date du 3/12/2018, enregistré à la recette des finances cité Ezzouhour le 4/12/2018, enregistrement n°18501744, quittance n°M055800 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis II sous le n° D409292018 le 28/12/2018 il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté Nabli Auto.

Siège social : 79, Rue Sabra et Chatila cité Ezzouhour 2052 Tunis.

Capital social : 5.000 dt.

Objet social : commerce pièces autos et agricoles.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Aymen Nabli.

2019400068SRUB1

Constitution d'une SARL

Matricule fiscal : 1598413S/A/M/000

Suivant contrat en date du 1/12/2018 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 6/12/2018, quittance n° 142905, enregistrement n°18506625 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°D0136842018 le 20/12/2018 a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Internationale Services Et Marketing

Capital social : 6000 dt

Siège social : 04 Avenue Habib Bourguiba Centre Phénicia Bloc A 2070 La Marsa

Objet : Consultant

Durée: 99 ans

Gérance : Monsieur Mohamed Seif Eddine Dhakouani.

2019400076SRUB1

Constitution d'une SUARL

Suivant statuts en date du 30/12/2018, enregistrés à la recette des finances El Menzah 6, le 4/1/2019, enregistrement n° 19500059, quittance n° M001216, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère Instance d'Ariana sous le n° D03102019, le 4/1/2019. Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : SOCIETE BIG COMMERCE

Siège social : Avenue Hdhi Nouira Immeuble Nour El Houda Rez-de chausser - Cité Ennasr - Ariana

Capital social : 1.500DT

Matricule fiscal : 1601212/M/A/M/000

Objet social : Vente en gros produits divers

Durée : 99 ans

Gérance : Mr ZARROUK TAOUFIK.

2019400105SRUB1

Autres sociétés

Groupement de développement agricole au centre culturel de montagne

Champ d'Intervention : Ouled H'lel Mharir et Ouled H'lel Emmadi.

Siège social : Le Centre culturel des arts et métiers - Wessaïa

Objet : Développement agricole

Comité directeur : Mohamed Adnani Helali (Président), Menzli Helali (Vice-président), Amara Helali (Trésorier), Mahjoub Helali, Ammar Helali, Nakhli Helali (Membres).

Adresse : Wessaia - Sbeitla 1250

2019R00050SODB1

Création d'une personne physique

Nom et Prénom : Garbaoui Nabiha Bent Belgacem.

Date de naissance : 31/3/1969.

Carte d'identité nationale : N° 03164278.

Raison sociale : Garbaoui Nabiha

Siège social : Avenue El Ones Nechiou El Guettar.

Objet : Garderie enfants.

Matricule fiscal : 1419536/H/A/P/000.

Registre de commerce : A 17266412018.

2018D00277SODB1

Constitution d'un groupement hydraulique

Objet : Constitution d'un groupement hydraulique pour irrigation.

Nom : Elamal

Siège : Ouled Khader, Segdel, Souk Eldjedid.

Membres :

- Khadhraoui Mastouri
- Khadhraoui Nairn.

2019Y00003SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE IMMOBILIERE EL HEDI

SA au capital de 1.250.000 Dinars

Siège social : Autoroute Sud Km 4.5 Ben Arous

MF : 539071E/P/M/000

RC : B14021996

N° d'affiliation CNSS : 00184233-30

Suivant acte sous seing privé en date du 19 Juillet 2018 enregistré à la recette des finances El Charguia Tunis le 25 Septembre 2018 quittance n° 73111 enregistrement n° 18705259, l'assemblée générale ordinaire de la société Immobilière El Hédi a approuvé les états financiers de l'exercice 2017 et a décidé d'affecter les résultats dudit exercice.

Deux exemplaires de chacun de cet acte ainsi que deux copies des rapports du commissaire aux comptes et des états financiers de l'exercice 2017 ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 2 Janvier 2019 sous le n° D140796.

2019R00045SANB2

Nomination du Président du Conseil d'Administration

SOCIETE ALPHA HYUNDAI MOTOR S.A au capital de 1 500 000 dinars

Siège Social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

RC : B2444132010

MF : 1139486GAM000

CNSS : 254800-78

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 Décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Mornag en date du 5/12/2018 sous le numéro 18702327 quittance N° M055022, dont deux exemplaires du PV ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous le 03/01/2019 sous le numéro 2019367, il a été décider la nomination de Monsieur Mohamed Sadok DRISS le président du Conseil d'Administration de la société.

2019R00066SANB2

Produits Spéciaux Ali Mheni - PROSAMI

SA au capital de : 3.608.000 Dinars

Siège social : Route de Jammel 5040 Zéramdine

RC : B154771996

MF : 09772EAM000

Par décision du tribunal de 1ère instance de Monastir du 8-7-2018 relative à l'affaire n° 371- BAMI et n° 372 - PROSAMI, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du dit tribunal, il a été décidé le jugement préparatoire suivant :

- Remplacer les deux administrateurs judiciaires précédents par l'administrateur judiciaire Jamel El Kamel pour la passation de tous les documents comptables conformément à l'article 441 du C.C.

- Confier la gestion de la société au Directeur Général demandeur de la liquidation judiciaire sous le contrôle de l'administrateur judiciaire nouvellement désigné.

- Ordre est donné au représentant légal de la société demandeur de la liquidation judiciaire de :

* 1) Le choix d'une ligne de production pour sa remise en activité : Besoins technique et financière nécessaire, rapport à présenter au tribunal pour confirmation.

* 2) La fusion des sociétés telle que demandée dans le rapport du 3-7-2018 absorption de BAMI et PROSAMI par PAMI comme moyen de sauvegarde.

Mission est donnée à l'administration judiciaire le contrôle de la fusion et à informer le secrétaire du tribunal de la fin de l'opération.

2018S03330SANB2

Briqueterie Ali Mheni - BAMI

SA au capital de : 5.266.000 Dinars

Siège social : Route de Jammel 5040 Zéramdine

RC : B154771996

MF : 09772EAM000

Par décision du tribunal de 1ère instance de Monastir du 8-7-2018 relative à l'affaire n° 371- BAMI et n° 372 - PROSAMI, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de dit tribunal, il a été décidé le jugement préparatoire suivant :

- Remplacer les deux administrateurs judiciaires précédents par l'administrateur judiciaire Jamel El Kamel pour la passation de tous les documents comptables conformément à l'article 441 du C.C.

- Confier la gestion de la société au Directeur Général demandeur de la liquidation judiciaire sous le contrôle de l'administrateur judiciaire nouvellement désigné.

- Ordre est donné au représentant légal de la société demandeur de la liquidation judiciaire de :

* 1) Le choix d'une ligne de production pour sa remise en activité : Besoins technique et financière nécessaire, rapport à présenter au tribunal pour confirmation.

* 2) La fusion des sociétés telle que demandée dans le rapport du 3-7-2018 absorption de BAMI et PROSAMI par PAMI comme moyen de sauvegarde.

Mission est donnée à l'administration judiciaire le contrôle de la fusion et à informer le secrétaire du tribunal de la fin de l'opération.

2018S03331SANB2

Société Voyages et Loisirs En Tunisie - SA

Au capital de 3.346.960 dinars

Siège social : Cité Narjes II El Kantaoui 4089 - Hammam Sousse

RC : B 1951996

MF : 28466D/AM/000

CNSS : 105782 - 52

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 22/10/2018 dont PV enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse, le 21/12/2018 sous le n°18806728 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sousse 2, le 3/1/2019, sous le n° 2019215 qu'il a été décidé :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2. approbation des états financiers 2017.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2017.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017.

5. Application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

2019S00026SANB2

Réduction du capital

Sté Ctra Tunisie - SA

Au capital de 5 000 000 dt

Siège social : Z.I. 4012 Hergla

RC : N°B135491997

MF : 0579176/K/A/M/000

Suivant procès verbal de l'A.G Extraordinaire du 26/9/2018, enregistré à la recette des finances de sidi Bouali en date du 4/1/2019 sous le n°19500034 quittance n°M000284, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 4/1/2019 sous le n°2019514 dépôt n°D9358997 il a été décidé la réduction du capital pour passer de 5 000.000 dinars à 2 000.000 dinars par diminution du prix de l'action pour passer de 50 dinars à 20 dinars.

2019S00061SANB2

Société Tourisme Et Hôtellerie - Hôtel Le Sultan

Société anonyme

Au capital social de : 5431 500 DT

Siège social : Hôtel Le Sultan - Hammamet 8050

RC : Grombalia D 712243 97

Mat fiscal : 012732/W/A/M/000

En vertu du :

Procès verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 enregistré à la recette des finances d'Hammamet en date du 3 décembre 2018 n° de quittance M128388 n° d'enregistrement 18805281.

Procès verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 5 novembre 2018 enregistré à la recette des finances d'Hammamet en date du 3 décembre 2018 n° de quittance M128412 n° d'enregistrement 18805283.

Il a été décidé :

- Le Renouvellement du Mandat de commissaire aux comptes FMBZ KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Hassen Bouaita pour les trois exercices 2018, 2019 et 2020.

- Quitus aux administrateurs.

Deux copies de chaque P.V ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 19 Décembre 2018 sous le N° 201860417

2019N00015SANB2

BSB IMMOBILIERE.SA

Au capital de 1 000 000 DT

Siège social : 11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

MF : 578893 E/P/M/000

Suivant actes de cession de parts, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis en date du 13/11/2018 sous le n°18107207-172-170-169-201-202-209-174-171-173-176-177-203-210-208-204 quitt, n°M8797-58-56-55-91-92-99-60-57-59-62-63-93-8800-8798-94, la société «CENTRALE D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES a cédé seize (16) parts à Mme Halima Najet, Mr Ghaleb, Mr Aref, Mr Moez, Mr Nacef, Mr Adel, Mr Skander, Mme Thouraya, Mme Donia, Mme Kaouther, Mme Lamia Mariem, Mr Omar, Mme Samia Selma, Mme Leila Belkhiria, Mme Nedra Najjar et Mme Malika Ben Hassine à raison d'une (1) part pour chacun,

Suivant PV de l'AGE du 11-10-2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis en date du 23-11-2018 sous le n°18807364 quitt, n°M8978, il a été décidé la cession de parts sociales, la transformation de la société en SA, la nomination de Mme Halima, Mr Ghaleb, Mr Aref, Mr Moez, Mr Skander, Mr Nacef, Mr Adel, Mme Thouraya et Mme Donia Belkhiria en tant que premiers administrateurs et la «SORETEC» en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une durée de trois exercices. Il a été décidé, en outre, l'adoption de nouveaux statuts mis à jour, tels qu'enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis en date 28-11-2018, sous le n°18807477, quitt. n°M9113.

Suivant PV du CA du 11-10-2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis en date du 23-11-2018 sous le n°18807365 quitt. n°M8979, il a été décidé la nomination de Mr Skander Belkhiria en qualité de Président du Conseil d'Administration et ce pour toute la durée de son mandat d'administrateur et Mr Moez Belkhiria en qualité de Directeur Général pour une durée d'une année renouvelable.

Deux exemplaires de chaque acte ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 19-12-2018 sous le n°201856877.

2018410215SANB2

Société TUNISIE PRESTIGE

SARL au capital de 2.000 dinars

Siège social : App BM 1 Résidence Eiffel Ennasr II - 2037 Ariana

MF : 1078980 C/A/M/000

RC : B03702009

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Janvier 2018 enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 2 octobre 2018 quittance n°116905 Enregistrement n°18506325 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 19 Novembre 2018 sous le n° D0352009, l'assemblée générale extraordinaire de la société Tunisie Prestige a décidé de liquider la société et de nommer Monsieur Kais Ennouri liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour accomplir toutes les formalités de liquidation.

Les créanciers de ladite société doivent produire leur titre de créance entre les mains du liquidateur Monsieur Kais Ennouri domicilié au 14 Rue El Mourouj 1004 El Menzah 1 Tunis et ce, dans un délai de quinze jours à partir de la parution de la présente publication au JORT.

2018410217SANB2

Société SIPP - SA

Siège social : Zone Industrielle Sidi Ali Hattab Manouba

M.F : 1526602 Z/A/M/000

Capital : 2.262.000 Dinars

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la recette des finances de Mornaguia le 15/11/2018 sous le n° 18501947, quittance n° 54251, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Manouba en date du 20/12/2018 sous le n°D267832017 il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social d'un montant de 538.000.Dt pour passer d'un montant de 2.262.000 Dt à 2.800. 000 Dt.

2018410219SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat des administrateurs

Société « POLYMEDICAL» S.A

« CLINIQUE DE L'ESPOIR»

Société anonyme au capital de 6.300.000 Dinars divisé en 63000 actions de 1 00 dinars chacune

Siège social : Rue 7301 n° 43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce : B142132003

Matricule fiscal : 849034Z/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 Décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis le 27 Décembre 2018 sous le n° 18808125 quittance n° 9887 et après l'examen du rapport du conseil d'administration ainsi que les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, les actionnaires de la société ont décidé:

- Approbation des états financiers pour l'exercice 2017 ainsi que les rapports du commissaire aux comptes y relatifs.

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2017.

- Nomination de la Société H G AUDIT ET CONSEIL représentée par son gérant Mme Ghorbel Hanen, commissaire aux comptes, pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019400020SANB2

Renouvellement du mandat du président Directeur Général et de Directeur Général Adjoint.

Société« POLYMEDICAL» S.A

« CLINIQUE DE L'ESPOIR»

Société anonyme au capital de 6.300.000 Dinars divisé en 63000 actions de 100 dinars chacune

Siège social: Rue 7301 n° 43 Menzah 9 B Tunis

Registre de commerce : B142132003

Matricule fiscal 849034Z/A/M/000

Numéro d'affiliation à la CNSS : 00265399-07

Suivant un PV du conseil d'administration du 17 Décembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés 1er bureau Tunis le 27 décembre 2018 sous le n° 18808126 quittance n° 9888, les administrateurs ont décidé :

- Le renouvellement de mandat de Monsieur Bouricha Mohamed en qualité de Président Directeur Général.

- Le renouvellement de mandat de Madame Bourlcha Jalila en qualité de Directeur Général Adjoint.

2019400021SANB2

Société FEEDCOM S.A

Société anonyme

Au capital de : 3 500 000 Dinars

N° 2019 section NHT, Avenue de la bourse Les Berges du Lac II - 1053 Tunis

MF : 1239622C/A/M/000

RC : B2452912012

Suivant PV de l'AGO du 29 novembre 2018 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac en date du 19 décembre 2018 sous le n° 18709477 quittance n° M124049 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis en date du 26 décembre 2018 sous le numéro D246682012 les actionnaires ont décidé de ratifier les procédures de convocation de la présente assemblée, d'approuver les états financiers 2017, de donner quitus au conseil d'administration et au PDG pour la gestion de l'exercice 2017 et de nommer le cabinet FMBZ-KPMG représenté par son représentant légal Mr Mohamed Moncef Boussanouga en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2018-2019-2020.

2019400050SANB2

« TIBA FOOD » S A

Non Résidente

Capital social : 2.664.995 Euros (équivalent à 4.171.800 Dinars)

Siége social : Zone Industrielle Bir el Kassâa- 2013- Ben Arous

MF : 614695G

Suivant un P.V du conseil d'administration en date du 23/04/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés -1er bureau - Tunis le 13/12/2018, sous E n° 18703227, Q n° MO50171.

Les administrateurs ont décidé de nommer M Jorge Salema Garçao José De Melo en qualité d'administrateur à titre provisoire pour la durée restante du mandat de son prédécesseur et en tant que président directeur général.

Dont deux exemplaires du P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°D2344500 en date du 2/1/2019.

2019400059SANB2

«Sovena Mena Company» S- A

Non Résidente

Siége social : 06 Rue Ibn Hazem- Cité Jardins- Le Belvedere - 1002 Tunis

Capital social : 4.081.000 Euros (équivalent à 7.650.000 D)

MF : 1002666F

Suivant un P.V du conseil d'administration en date du 23/4/2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés -1er Bureau Tunis le 13/11/2018, sous le n° 1880698 Q N° 83296.

Les administrateurs ont décidé de nommer M Jorge Salema Garçao José De Melo en qualité d'administrateur à titre provisoire pour la durée restante du mandat de son prédécesseur et en tant que Président Directeur Général.

- Dont deux exemplaires du P.V ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis Bab-bnat sous le n°D248302007 en date du 02/01/2019.

2019400060SANB2

Augmentation de capital de 4.500.000 dt à 5.500.000 dt

Société de Valorisation des Matériaux SVM - SA

Au capital de 4.500.000 dinars

Sise à 53, Rue ECHAM Tunis 1002

M. fiscal : 1304121D/A/M/000

R.C n°: B01122722013

Selon le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/10/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Tunis, le 23/10/2018, quittance n°8191, enregistrement n°18506671, et dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24/12/2018, sou, le n°201861201, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital de la société en numéraires pour atteindre cinq millions cinq cent mille dinars (5.500.000 dinars) réparti sur 55.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

2019400072SANB2

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes TOPIC – S.A

Au capital de 13 365 050 dinars

Siège social : Immeuble Dahmani, centre Urbain Nord, 1080 Tunis

RC : B153672002

MF : 716915P/N/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 juin 2018, enregistré à la recette des finances du Charguia à Tunis en

date du 6 novembre 2018 sous le n°18706195 quittance M084466, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis le 17 décembre 2018 sous le numéro 201859785, Il a été décidé de renouveler le mandat du cabinet «AMC Ernst & Young» en tant que commissaire aux comptes de «TOPIC pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019400078SANB2

Agriland S.A

Capital de 5 200 000 dinars

Adresse : 9 Avenue Habib Bourguiba 2000 le Bardo

MF : 1206171/RAM000

RC : B01141442011

Suivant PV du conseil d'administration du 5/12/2018 enregistré à la recette des finances du Bardo sous la quittance n°18804828 reçu n° 85586 du 10/12/2018 il a été décidé :

- D'arrêter et d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017.

- D'arrêter le rapport de gestion.

- De convoquer l'AGO pour le 5/12/2018 à 10H.

Suivant l'AGO du 5/12/2018 dont le PV a été enregistré à la recette des finances du Bardo le 10/12/2018, quittance n° 85586, enregistrement n°18804829 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation sans réserve du rapport de gestion du CA et des états financiers clos 31/12/2017

- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Donne quitus entier sans réserve aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice clos 31/12/2017.

- Reconduction des anciens administrateurs et nomination de nouveaux, leur mandat prendra fin à l'issue de l'AGO pour l'exercice clos le 31/12/2020.

Suivant le conseil d'administration du 5/12/2018 dont le PV a été enregistré à la recette des finances du Bardo le 10/12/2018, quittance n°85590 enregistrement n°18804830 il a été décidé :

- Renouvellement du mandat du PDG pour les exercices 2018-2019-2020.

- Affectation d'une mission spéciale à Mr Ayet Allah Hlaiem administrateur.

Dépôt au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27/12/2018 sous le n°201861981 de deux originaux de tous ces documents.

2019400080SANB2

Stella Aerospace Tunisie

Société anonyme

Au capital de : 35.571.360 dinars

Siège social : Z.I M'ghira III, Lot 59 N, Fouchana 2082, Ben Arous

Matricule fiscal : 1102282/Z/A/M/000

Suivant procès-verbaux du conseil d'administration et de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 mars 2018 et 6 juillet 2018, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau de Tunis en date du 30 juillet 2018 et 18 décembre 2018, enregistrements n° 18805131 et n° 18807911, quittances n° 6373 et n° 9639, dont deux exemplaires de chacun des dits PV ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 25 décembre 2018 sous le n° 201861304, il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration de la société Monsieur Didier BONNIN et ce pour une durée de 3 ans expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Autorisation de cession d'actions et l'agrément de nouveaux actionnaires.

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, affectation des résultats et octroi de quitus au Conseil d'Administration,

- Acceptation de la démission de deux (2) administrateurs de leurs fonctions et la nomination de trois (3) nouveaux administrateurs pour une durée de 3 ans expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Renouvellement des mandats des administrateurs de la société pour une durée de 3 ans expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes la société AMC ERNEST & YOUNG pour une durée de 3 ans expirant avec l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2019400087SANB2

INGENIUM ODYSSEY HOLDING

Société anonyme

Capital social : 1.000.000 DT

Siège social : 45, Rue Du Japon, Immeuble Le 45, Bureau, N°A11 - Montplaisir -1073 - Tunis

Registre de commerce : B01172972016

Matricule fiscal : 1472648/S

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 24 décembre 2018 enregistrement n° 18808030 quittances n° 9782. Il a été décidé d'approuver (i) le rapport de gestion au tire de l'exercice clos au 31 décembre 2017(ii) les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 (iii) approbation des conventions mentionnées à l'article 200 du Code des sociétés commerciales (iv) de donner quitus aux administrateurs (v) acceptation de la cooptation d'un administrateur.

Deux exemplaires du procès-verbal susmentionné ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 27/12/2018 sous le n° 201861970.

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 18 décembre 2018 enregistre à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 24 décembre 2018 enregistrement n° 18808029, quittances n° 97812.

Il a été décidé d'approuver (i) acceptation de la démission de Monsieur Skik Karim de ses fonctions de président directeur général (ii) nomination d'un nouveau président directeur général (iii) acceptation de la démission de Monsieur Karim Skik et de la société Odyssey Ventures SARL de leurs mandats d'administrateurs (iv) cooptation d'un nouvel administrateur

(v) autorisation de la cession des actions de la société et agrément de nouveaux actionnaires (vi) autorisation de la cession des parts sociales de la société dans CIVA SARL (vii) autorisation de la conclusion d'une garantie active passive.

Deux exemplaires du procès-verbal susmentionné ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 27/12/2018 sous le n° 201861970.

2019400088SANB2

Société GABESIENNE D'EMBALLAGE

«S O G E M B A L»

S.A au capital de : 5 588 000 Dinars

Siège social et Usine : G P 1 Km 14 l'Aouinet / Metouia / Gabes

R.C : 1110861997

M.F : 008215/Z/A/M/000

CNSS : N°052521-44

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2018, enregistré à la recette des finances, à Matouia - Gabès, le 24 décembre 2018 sous le n° 18800904, quittance n° M022602, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Gabès le 28 décembre 2018 sous le n° 201862012, il a été décidé :

1. D'augmenter le capital social, par incorporation des réserves, d'un montant de 279.400 D pour le porter de 5 588.000 D à 5.867.400 D par la création de 27 940 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 10 D chacune.

2. La Modification Corrélative de l'Article 6 des statuts.

2019400093SANB2

Institut Supérieur Prive d'administration des Entreprises de Tunis "I.A.E TUNIS"

Société anonyme au capital de 2 000 000 DT

Siège social : 95, Rue de Palestine 1002 Tunis Belvédère

MF : 1360212W/N/M/000

RC : B01149122014

PV conseil d'administration

Messieurs les Actionnaires de Institut Supérieur Privé d'Administration des Entreprises de Tunis "I.A.E Tunis" se sont réunis le 8 janvier 2019 à 10 heures du matin au siège de la société, à l'effet dé délibérer sur l'ordre du jour suivant avec un PV du Conseil d'Administration enregistré à la recette ders finances rue d'Autruche sous le numéro 19700105 quittance n° M001922:

1- Suppression de la co-signature entre le directeur général et Mr Ali Khelifi.

2- Convocation de l'assemblée générale ordinaire relative à l'année 2017

3- Garder la signature du directeur général Mr Ali Rajhi sur les opérations bancaires, financières et postales ou le président du conseil d'administration Mr Mohamed Tahar Rajhi.

2019400227SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SAYARATE

S.A.R.L au capital de : 20.000 D

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ezzahra

MF : 797092 X/P/M/000

Identifiant CNSS : 172368 - 96

En vertu d'une délibération de l'A.G.O tenue le 9/11/2018, il a décidé d'approuver la nomination de la Société AUDASCO représentée par M Malek Salem Sethom en qualité de commissaire aux comptes pour un mandat de 03 ans qui se terminera avec l'approbation des comptes de l'exercice 2020.

Le PV de l' AGO a été enregistré à la recette des finances de Boumhel le 26/12/2018 sous le n° 18702984 quittance n° M056507, et a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 3/1/2019 sous le n° 2019266.

2019T00023SRLB2

LACAERO

S.A.R.L au capital de : 100.000 D

Siége social : Immeuble SETCAR, GP1

Route de Sousse Km 13 Ezzahra

M.F : 1226610/E/A/M/000

Matricule CNSS : 555473 - 51

En vertu du procès verbal de l'AGO des associés réunie le 24/11/2018 et enregistré à la recette des finances de Boumhel le 17/12/2018 sous le n° 18702876 quittance n° 55022, il a été décidé :

- D'approuver les états financiers des exercices 2012, 2013 et 2014.

- De renouveler le mandat du Commissaire aux comptes M. Mohamed Samir Laabidi pour les exercices 2015, 2016 et 2017.

Deux exemplaires du procès verbal ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 27/12/2018 sous le n° 201861801.

2019T00024SRLB2

Augmentation du capital

Société «AXPRO»

S.A.R.L Au capital : 100.000,000 D

Siège social : 41, Rue Ibn El Jazzar La Marsa – Tunis

Matricule fiscal : 0958863/N/A/M/000

N° d'Affiliation CNSS : 341294-48

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 5 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 14 décembre 2018 sous le n° 18506837 quittance M147005, et en vertu du procès verbal de l'assemblée générale des associés du 5 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 14 décembre 2018 sous le n° 18706838 quittance M147012, dont deux exemplaires de ces PV ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis le 4 janvier 2019, sous le n° 2019530. Il a été approuvé ce qui suit :

- Augmentation de capital social afin de le porter à 100.000,000 Dt.

- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

- Délégation de pouvoirs au profit de Mr «Atef Ben Chedly» pour une période illimitée.

2019T00026SRLB2

Nomination nouveau gérant

Société "P.CINQ"

SARL au capital de : 10.000 dinars

Siège social : Boulevard Principal - Immeuble Sarra – 2ème étage - Les Berges du Lac -1053 Tunis

Matricula fiscal : 1026384B/A/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 décembre 2018 enregistré à la recette des finances Lac le 25 décembre 2018 sous le n° 18709761 quittance n° M126927 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis - le 2 janvier 2019 sous le n° 201861897 il a décidé :

* Accepter la démission du Gérant Mr «Aldo Bertoncini» et la nomination de Mr «Abdessalem Jendoubi» gérant pour une durée d'une année avec des pouvoirs limités.

2019T00027SRLB2

Electronic Technology Tunisia "E.T.T"

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : Rue Jughurta, Zone Industrielle, Ben Arous

MF: 1108543C

RC : B24108412009

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/12/2018 enregistré à la Nouvelle Médina le 27/12/2018 Q. M069824, E. 18704825, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 03/01/2019 sous le n° D2415782009, il a été décidé d'approuver la cession de part conclue par acte daté du 22 Avril 2015, et de modifier l'article 6 et 7 des statuts.

2019R00041SRLB2

Sté Immobilière Chekra SARL

MF : 0794058G

RC : B126482002

Adresse : Résidence Dar El Khir Cité des Pins Lac II -Tunis

Mise à jour

Suivant le procès-verbal enregistré à la recette des finances de Tunis Lac II en date du 30/11/2018 sous le numéro 18708329 Quittance N° M112875.

Déposée en deux exemplaires au tribunal de Tunis en date du 21/11/2018 sous le numéro 201854974.

L'objet du procès-verbal est la nomination d'une deuxième co-gérante salariée Cyrine Chebil.

2019R00048SRLB2

Société DIAITA »SARL »

Siège social Résidence Salma Bloc E App1 l'Aouina El Marsa Tunis

Capital : 1000.000 DT

R.C : B0158172015

Suivant PV Extraordinaire enregistré à la recette des finances à la Goulette en date du 23/08/2018 sous le N° 18505188 quittance N° 87283 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance à Tunis le 20/12/2018 sous le N° D018292015, il a été décidé ce qui suit :

- Dissolution de la société

2019R00055SRLB2

Cession de parts sociales

Société Bel Haj Amor et Fils Belle Mer S.A.R.L

Capital : 20.000D

MF : 1046868D/M/000

Siège social : 37 Rue de Changement Hammam Chatt 1164 Ben Arous

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire datée le 15/10/2009, enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 04/1212009, sous le n° 09701755 et dont deux copies en été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 7/12/2009 sous le n° 200945096, il a été décidé et convenu ce qui suit :

Monsieur FATHI BELHAJ AMOR cède 640 parts sociales qu'il détient au capital de la société, repartie comme suit : 240 parts à Mme Monia Ben Salem Khechiche épouse Fathi Belhaj Amor, et 200 parts sociales à Mme Nedia bel Haj Amor et 200 parts sociales à Mr Chamseddine Bel Haj Amor.

2019R00057SRLB2

Changement d'un gérant et cession des parts

"Société Errachid de Vente des Matériaux de Construction en Gros et en Détail" SARL

Capital : 20.000DT

Siège social : Route Birine Cité Hachad El Mohammadia 1145

M.F : 138922F/A/M/000

R.C : B0238052015

Suivant P-V extraordinaire signé le 26/12/2018 enregistré à la recette de Fouchana le 31/12/2018 sous N° 18825743 quittance N° M091950 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 04/01/2019 N° 2019461, il a été décidé :

- la nomination de Mme Sonia Ezzine comme nouvelle gérante au lieu du défunt de Mr Sofiene Ezzine.

- la cession de 23 parts de Mme Soukaina Ezzine à Mr Errachid Ezzine et 10 parts à Mme Sonia Ezzine.

2019R00058SRLB2

Cession d'une société

Société Yassmine de Meuble Macintosh - SARL

MF : 0925904A

Suivant pv de l'assemblée générale du 21/04/2018 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 27/04/2018 quittance n° M035548, enregistrement sous le n° 18501977, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous le 23/11/2018 sous le n° 201855363, a été décidé dissolution et la fermeture pour des raisons financières.

2019R00062SRLB2

Transfert du siège social et Augmentation de capital

Société Pole PMA SUD "PPS"

37 Avenue Habib Bourguiba SOUKRA, 2036

SA au capital de 700 000 Dinars

MF : 1115168R/A/M/000

RC : B02154732009

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 22/09/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés Recette de Finances de Mégrine le 08/10/2018, sous le n° 18704403 quittance n° M067756, il a été décidé ce qui suit:

- le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante: 37 Avenue Habib Bourguiba SOUKRA, 2036.

- l'augmentation de capital de 50 000 D à 700 000D.

et:

- La modification en conséquence des articles 4, 6 et 7 des statuts de la société.

Deux exemplaires du PV de l'AGE ainsi qu'un exemplaire des statuts mis à jour, sus indiqué ont été déposés au greffe du Tribunal de Ben Arous le 04/01/2019 sous le n° 02019456.

2019R00064SRLB2

Avis

Société Fruidor - SARL

Au capital de 1.724.633 dinars

Adresse : 12 Rue EL Kounaitira-1000 Tunis

Matricule fiscal : 012911X/A/M/000

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 27/11/2018, enregistré à la recette des finances rue de la gare le 7/12/2018 sous le numéro 18708475 et déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 27/12/2018 sous le numéro D11163598, il a été décidé :

- Approbation des contrats de cession des parts sociales entre associés.

- Approbation de la nouvelle répartition du capital social.

- Mise à jour des statuts.

- La nomination de monsieur Rafik Jallel Ouni en tant que gérant de la société et monsieur Anouar Ouni en tant que cogérant de la société.

2019R00067SRLB2

Transfert du siége

Nomination d'un deuxième gérant

Mise à jour des statuts

Entreprise Hamadi Chtourou « EHCC » SARL

Capital : 220.000

RC : B1127441997

MF : 011505G/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 3/12/2018 enregistré à la recette des enregistrements des contrats des sociétés Sfax, le 13/12/2018 sous quittance n° M006657 et enregistrement n° 18806122, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Sfax le 3/1/2019 sous le n° de dépôt initial : D81290797 et n° de la demande 2019228 il a été décidé ce qui suit :

- Le transfert du siège de ladite société demeurant 27, Avenue Hédi Chaker, Sfax à Olfa Palace, Bloc G, 1er étage, bureau «1G3» Route Gremda, Rond Point Majida Boulila, Sfax et ce à partir du 1 novembre 2018.

- La nomination de M. Arafret Chtourou, deuxième gérant de la société avec les pleins pouvoirs et pour une durée indéterminée, et ce, è partir du 1 novembre 2018.

- Mise à jour des statuts.

2019R00070SRLB2

Société Laboratoire Snail Cosmetica Industry

SARL au capital de 10.000 dinars

15 Bis avenue de Sousse Mégrine Ben Arous Tunisie

M.F : 1448113Z/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26/07/2018 et enregistré à la recette des finances Mégrine, en date du 08/08/2018 sous le n° 18703498 quittance n° 056447 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Ben Arous en date du 27/12/2018 sous le n° 201861823, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 10.000 dinars à 120.000 dinars.

2019R00073SRLB2

Société Italienne Gluekolor

SARL au capital de 185.000 dinars

86, Rue Mesaoudi - Chotrana 3 Ariana

M.F : 1153938Z/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/03/2018 et enregistré à la recette des finances de Raoued, en date du 29/06/2018 sous le n° 18702436 quittance n° 058122 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis en date du 07/12/2018 sous le n° 201858185, les associés ont décidé le changement du siège social du Rue El Hakika Jaafar 2083 Ariana à 86, Rue Messaoudi, Chottana 3 - Ariana.

2019R00074SRLB2

Marine Soft Tunisie SARL

Capital social : 10.000DT

Siège social : Espace Méditerranée Zone Commerciale Portuaire de Radès

MF : 874350D/A/M/000

RC : B2419732004

CNSS : 00341305 59

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 01/11/2018 enregistré à la recette des finances de Radès le 19/11/2018 sous le n° M069454 quittance n° 18703044 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 20/12/2018 sous le n° 201860517, il a été décidé de renouveler le mandat de Mr Luc D'alesandro aux fonctions de gérant de la société pour une durée d'un an renouvelable prenant effet le 01/11/2018 au 31/10/2019.

2019R00076SRLB2

Société Royal Olive Oil

SARL au capital 1 000 000 DT

Siège social : Route de Khelidia Km 03, Douar EL Houch Nâassen – 1135 - Fouchena, Ben Arous

MF: 1507268Z

Suivant le PV de l'AGE du 2 Novembre 2018 enregistré à la recette des finances de Fouchena en date du 6 Novembre 2018 sous le numéro 18804921 quittance n° M079642 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 7 Janvier 2019 sous le numéro 2019715, il a été décidé de modifier l'objet social de la société comme suit: «plantation d'olives et l'extraction d'huile d'olive totalement exportatrice.

L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence.

2019R00077SRLB2

DIGITAL SECURITY +

SARL au capital de 5 000 DT

MF : 1204135DAM000

CNSS : 318749-07

Residence Alya Bloc F Mourouj 3

Suivant AGEO en date de 03/01/2019 enregistrée à RF El Mourouj sous le N° 19700040 Quitt. 1024 le 04/01/2019 les associés décident l'approbation de cession de CHEBBI AMIRA 50 parts sociales au profit de MEJRI NIZAR et MELKI FATMA 450 parts au profit de MEJRI KHALED avec une valeur nominale la nomination de MEJRI KHALED gérant avec le plein pouvoir et pour une durée Indéterminée suite révocation de CHEBBI RAMZI. La mise à jour des statuts selon la loi 2000-93 de 3 novembre 2000. Deux exemplaires de PV sont déposés au greffe de tribunal de première instance de Ben Arous le 07/01/2019 sous le n° 00214342011.

2019R00080SRLB2

Changement du siège social et mise à jour des statuts

Société Méditerranéenne d'Aluminium –SARL

Siège : Rue Okba Ibn Nafaa- 4011 Hammam Sousse

MF : 1312743/B/A/M/000

Suivant PV en date du 29/10/2018 et statuts modifiés enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 23/11/2018 sous n° 18803885 -18803884 quittance n° M004287-004286, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 le 19/12/2018 sous le n° 201860234 dépôt n° D91222014. Il a été décidé :

- Le changement du siège social vers : Rue Mustapha Khaznadar- Bhayer n° 19 - 4011 Hammam Sousse.

- La mise à jour des statuts.

2018S03326SRLB2

Cession des parts et Diverses résolutions

Société «SIMULING» - SARL

Siège : Technopole de Sousse - Cité Erriadh 4023 Sousse

MF : 1187875/K/A/M/000

Suivant acte de cession et PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 4/9/2018 et statuts modifiés, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 12/12/2018 sous le n° 18104094 - 18504093 - 18864092, quittance n° M004522 - 004521 - 004520, dont deux copies de chacune ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 18/12/2018 sons le n° 201859970, dépôt n° D271162011, il a été décidé :

- La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de l'associée Mme Samia Denguir au profit de Mr Nabil Ben Salah qui devient l'associé unique de la société et son gérant.

- Changement de la forma juridique pour devenir SUARL.

- La mise à jour des statuts.

2018S03328SRLB2

Cession des parts, nomination d'un nouveau gérant et transfert du siège social

Société «Design Office One»

SARL au capital de : 5 000 (cinq mille dinars)

Siège social : 4 Rue Abou Kacem Echebbi, 5035 Sayada

Matricule fiscal : 1542125J

Registre de commerce : B15235602017

Suivant les PV de l'A.G.E datés du 22/10/2018 et du 23/10/2018 enregistrés à la recette des finances de Sayada respectivement le 13/12/2018 et 30/10/2018, sous les n° 18700920 et n°18700787, quittances n° M031246 et M027896 et dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 17/12/2018, sous le n° D156962017, Dépôt n° 20185982, l'assemblée prend acte de la cession des parts de Messieurs Mounir et Adel Mhenni à messieurs Ismail et Mohamed Naceur Lajili, décide la nomination de monsieur Ismail Lajili en tant que gérant pour 3 ans renouvelable, le transfert du siège social de 4 rue Abou Kacem Ecchebbi à la rue El Koufa, cité Des pharaons 5035 Sayada et la mise des articles 4, 6, 7 et 13 des statuts résultant de ces décisions.

2018S03329SRLB2

Société HELP'S SERVICES SARL

Société à responsabilité limitée non-résidente

Totalement exportatrice

Capital social : Cent mille dinars tunisiens

Siège social : Immeuble El Amen, 3ème Etage, Appartements C4 Et C5, Rue Hassouna Ayachi, Sousse

Identification fiscale N° : 1312853GAM000

Registre de commerce : B09162352013

Suivant procès-verbal de la réunion de l'AGO du 20 mai 2018 enregistré à la

recette des finances 3 septembre de Sousse le 13 décembre 2018 sous le numéro 18702618, quittance n° M074245, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Sousse sous le numéro 201860273, l'Assemblée générale ordinaire a décidé ce qui suit :

1- Approbation des états financiers arrêtés le 31/12/2017.

2- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017.

2018S03332SRLB2

Société CITY GROS

Avenue Habib Bourguiba 5160 El Jam

En vertu du P.V AGE en date du 18 décembre 2018 enregistré à la recette des finances d'el Jem le 19 décembre 2018, quittance n°M055047, n°18501429 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Mahdia les associés ont décidé la dissolution de la société et la nomination de Mme Ahlem Guerfala en tant que liquidateur.

2018S03334SRLB2

Santiano International Corporate Service - SARL

MF : 1583897AAM000

RC : B09187392018

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/12/2018, enregistre à la recette des finances des actes des sociétés Sousse le 31/12/2018 sous le n°18504332, quittance n°M004779, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal dé première instance de Sousse en date du 2/1/2019 sous le numéro D096702018, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société de 50.000 dt pour le porter à 120.000 dt par apport en numéraire de 70.000 dt.

- Changement corrélatif des statuts.

2019S00017SRLB2

Dissolution et liquidation

Société Gti

Siège social : Route de Sousse - Messadine 4013

Capital : 20.000 dinars

Matricule fiscal : 1075303F/A/M/000

Registre de commerce : B2780622008

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1/12/2018 et enregistré à la recette des finances de Msaken le 21/12/2018 sous le n°18504164, quittance n°M114524 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Sousse le 28/12/2018 sous le n°D274372008, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, et ce en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- La nomination de Monsieur Ezzeddine Brahim comme liquidateur de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser sa mission.

Les créanciers sont invités sous peine de forclusion à produire leurs titres de créances au liquidateur dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, et ce aux coordonnées suivantes : Mejed Khadraoui, Av Commandant Béjaoui Imm. El Medina – B13, 4000 Sousse.

2019S00019SRLB2

Sté ELECTRO TECHNIQUE DU CENTRE «ELTEC»

Au capital social de : 100 000 DT

M.F : 0708214T

RC : B127042000

En vertu du :

- PV de l'AGO du 20/6/2018 enregistré à la RF des actes de sociétés à Sousse le 28/12/2018 sous le n° 18804307 quittance n° M004754.

- PV de l'AGE du 3/12/2018 enregistré à la RF des actes de sociétés à Sousse le 28/12/2018 sous le n° 18804308 quittance n° M004755.

Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'APII de Sousse le 3/1/2019 sous le n° D9276500. Il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Mr. Ahmed El Kafsi comme commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Changement du nom commercial de la société de «ELTEC» à «DOMUS LIGHTING».

- Mise à jour de l'article 3 des statuts.

2019S00025SRLB2

Société Générale Textile

Zorda -Sidi Alouane

MF : 1009358B

RC : B1643272007

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire enregistré a la recette de finance de Ksour

Essef sous n°17801461qulttance n°44218 et au tribunal de première instance Mahdia sous le n°201862139, une nouvelle branche a été ajoutée à Zone industrielle Route Eldjem Ksour Essef.

2019S00027SRLB2

Société Crafil International

Siège social : Av Habib Bourguiba - 5015 B0uhjar

MF : 1307159 GAM 000

CNSS : 536266-50

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/11/2018 enregistré à la recette des finances de SAYADA le 12/12/2018 sous le n° 18700916, quittance n° M031079, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Monastir le 3/11/2019 sous le n°D154562013 il a été procédé à :

- Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,2019,2020.

- la mise à jour des statuts de la société.

2019S00028SRLB2

Société Intertex

Siège social : Av de la République - 5025 Bennane

MF : 0414750 HAM 000

CNSS : 147571-34

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18/4/2018 enregistré à la recette des finances de Ksibet Mediouni le 31/12/2018 sous le n°18801269, quittance n° M035267 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de premier instance de Monastir le 3/1/2019 sous n°D151068998 il à été procédé à :

- Nomination de Mr Hatem Fathallah commissaire aux comptes pour l'exercice 2017, 2018,2019.

- La mise à jour des statuts de la société.

2019S00029SRLB2

Clôture des opérations de liquidation et fermeture de la société « AMC »

Siége social : 6 rue Daid abou baker – 4021 kalaa sghira

MAT.Fiscal : 1426882R/A/M/000

RC : B91215362015

Suivant PV de dissolution du 17/10/2018 enregistré à la recette des finances de Kala Seghira le 19/10/2018 sous le numéro 18500793 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse II le 3/1 2019 sous le n°2019283.

Il a été décidé ce qui suit :

- La fermeture définitive de la société.

- Donner quitus au liquidateur.

2019S00031SRLB2

Société ITS Textile

MF : 1558646/M/A/M/000

RC : B1562442018

CNSS : 583838-92

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sayada le 11 décembre 2018 sous n° 18700908 quittance n° M030884 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir le 28/12/2018.

Cession de Hannen Kooli et Mariem Ines Gaaliche de toutes ces actions à Fethi Gaaliche et modification d'une société à responsabilité limitée à une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

Dénomination : société «Société ITS TEXTILE SUARL».

2019S00034SRLB2

Société GREEN CITY IMMOBILIERE

Au capital de : 284050 dinars

Siège social : A226 Immeuble Borj Khefacha Aveneue de La République Monastir

R C : Tri 1ère ins Monastir n° B1558192008

MF : 1062525APM000

0062398-49

Par le procès verbal de l'AGO du 15 décembre 2018, enregistre le 19/12/2018 sous le n° M075134-18806749 à la recette des finances de Monastir, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Monastir en date du 2/1/2019 sous le n° 2019129 les associés ont décidé à d'approbation des états financiers 2017 et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2019S00035SRLB2

Cession des parts sociales et nomination d'un gérant

Société G&G CONFECTION SARL

Au capital de : 10.000 DT

Siège social : Rue De La Meque Akouda-Sousse

M.F : 1537054C/A/M/000

RC : N° B91210852017

Suivant procès verbal d'assemblées générales extraordinaires enregistrées à la recette des finances Akouda le 13 décembre 2018 et sous le n° M034415 et n° d'enregistrement 18801999 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal du 1ère instance de Sousse 2 sous le n° 201862409 en date du 31 décembre 2018, il a été décidé ce qui suit :

- Cession des parts Sociales.

- Nomination de Mr Badredine Ben Hadj Mohamed gérant de la société.

2019S00041SRLB2

Autorisation de cautionnement bancaire

Société «La Confection Tunisienne SARL»

Siège : Route De Sfax Km 5 Ksibet Sousse - Tunisie

M.F : 410231W/A/M/000

Suivant PV, enregistré à la recette des finances de Zaouiet Sousse le 25/12/2018 enregistré sous n° 18701555 n° de quittance M034423 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 3/1/2019 sous le n° D9976696.

Il a été mentionné :

- L'autorisation de Mr Selçuk Yilmaz gérant de la société LCT a donner en hypothèque le terrain + construction à la propriété de LCT objet TF N° 124244 en contrepartie des engagements pris par la société SY International pour tout type de crédit auprès de la banque : Union Internationale de Banques (UIB).

2019S00042SRLB2

Société AMANA SARL

MF : 1207444C

Suivant P V de l'A.G.E, enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 11/12/2018 sous n° 18104071 quittance n° M004495, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 27/12/2018 sous le n° 201861886, il a été décidé de la cession de 40 parts de Mr Abdelfattah Ben Amor Trimech respectivement 20 à Mr Omar Ben Abdelfattah Trimech et 20 parts à Mr Mongi Ben Amor Trimech.

Après cette cession la société continue avec un seul gérant Mongi Trimech pour une durée Indéterminée avec les pouvoirs les plus entendus.

2019S00044SRLB2

Société AOUINE AGRICOLE

SARL au capital de : 405 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 5070 Ksar Hellal Monastir

MF : 1582289B/N/M/000

RC : B15195872018

Suite au PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27/11/2018, enregistré à la recette des finances Ksar Hellal le 18/12/2018 sous le n° 18502370 quittance n° M073052, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal du 1ère instance de Monastir sous le n° D156502018 en date du 28/12/2018.

Augmentation du capital :

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société, de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), de façon à le porter de Cent cinq Mille Dinars (105 000 DT) à Quatre Cent cinq Mille Dinars (405 000 DT) et ce par la création de Trente Mille (30 000) parts nouvelles de cent (10) dinars chacune.

2019S00048SRLB2

Cession des parts et Diverses résolutions

Société «ELITE - OPTIC» - Sarl

Siège : N°14 Rue Docteur Moureau - Imm. Essacs 4000 Sousse

MF : 1459256/Z/A/M/000

Suivant acte de cession, PV en date du 1/10/2018, enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sousse le 5/11/2018 sous le n° 18103619-18803617, quittance n° M004000-003998, dont deux copies de chacune ont été déposées au greffe du tribunal de Sousse le 27/12/2018 sous le n° 201861889 dépôt n° D093692016, il a été décidé :

- La cession et l'approbation de la cession de toutes les parts sociales de Mme Imen Kooli (60 parts) au profit de Mr Halim Boudegga.

La nomination de Mr Halim Boudegga nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée et avec tes pouvoirs les plus étendus.

2019S00049SRLB2

Transfert du siège social

Sté ART DENIM

SARL au capital : 10.000 DT

Av Ennasr 4020 Kondar - Sousse

RC : B151483 2011

MF : 1212314BAM000

Affiliation CNSS : 00585820-37

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 Août 2018 enregistrée à la recette des finances de Zeramdine le 9 Août 2018 sous le n° 18800543, quittance n° M016951 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse le 31/12/2018 n° 201862413, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Transfert du siège social de la société à la nouvelle adresse : GP1 Rte de Sfax 5033 Menzel Hayet.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

2019S00050SRLB2

Notice

Société Entreprise de Bâtiment El Amel

Société à responsabilité limitée

Capital social : 64.000 dinars

RC : B91127082017

Siège social : rue Bir Aroui Imm. Slim - Akouda

Suivant assemblée générale ordinaire tenue le 28/12/2018 il a été décidé :

- Cession de la totalité des parts sociales de Monsieur Ridha Ben Halima à Mme Samira Ben Haj Slama étant devenue associée unique dans la société.

- Mme Samira Ben Haj Slama est désignée nouvelle gérante de la société.

2019S00052SRLB2

Société Shiva médicale

Sarl au capital de 5000 dinars

Siège social : Villa Youssef château d'eau Hergla - Sousse

MF : 1482120T A M 000

Suivant PV enregistré à la recette des finances Sidi Bouali en date du 4/12/2018, sous le n°18701532, quittance n°M026985 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Sousse 2 en date du 4/01/2019, sous le n°D913332016, il a été décidé :

- Ajout de deuxième activité "conditionnement et emballage de compléments alimentaires et produit parapharmaceutique".

- Modification de l'article 2 des statuts.

2019S00053SRLB2

Augmentation du capital

Ste Vrbat - Sarl

Siège : N° 31 Avenue 14 Janvier - Zaouiet Sousse

MF : 1248275/E/A/M/000

Suivant PV en date du 3/1212018, enregistré à la recette des finances de Cité Erriadh Sousse le 27/1212018, sous le n° 18502178 quittance n°M064587 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse (APl) le 4/1/2019 sous le n°2019580 dépôt n°D274072012 il a été décidé l'augmentation du capital pour passer de 70.000 dinars à 150.000 dinars.

2019S00062SRLB2

Société «NIMHTEX GROUPE"

MF : 000/M/A/1325382 P

RC : B15222392013

CNSS : 148732-31

Suivant un PV d'AG ordinaire en date de 15 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Sayada le 18 décembre 2018, quittances n° M031670 enregistrement n° 18700940, et suivant un PV d'AG extraordinaire en date de 19 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Sayada le 24 décembre 2018 quittances n° M031905 enregistrement n° 18700968, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de la 1ère instance de Monastir le 27/12/2018 sous la quittance de déposition n° D157152013 il a été décidé ce qui suit :

- Lecture du rapport de gestion et de rapport de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

- Approbation de compte d'exercice 2017.

- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

- Mise à jour des statuts de la société.

2019S00064SRLB2

Société Ettaoufik des conserves de Sayada «SOCOSA»

SARL, en liquidation, au capital de : 30 700 D

Matricule fiscal : 10270C

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2018 enregistré à la recette des finances de Sayada le 4 décembre 2018 sous le numéro 18700867, quittance MO30365, il a été décidé la désignation de Monsieur Ahmed Miled comme liquidateur de la société pour une année renouvelable afin de réactiver la société et liquider de son patrimoine.

Les créanciers de la société sont invités à contacter le liquidateur à l'adresse suivante : Monsieur Ahmed Miled, rue 2 mars 1934 Sayada 5035, pour inscrire leurs créances éventuelles envers la société dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis.

2019S00065SRLB2

Sté «eNano - Tech» S.A.R.L

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et les actes de cession des parts sociales enregistrés à la recette des finances de Téboulba au 12/2/2018 sous le n° 18500379, quittance n° M007373, N° 18100373, quittance n° M007366, n° 18100374 quittance n° M007367, n° 18100375, quittance n° M007368, n° 18100376, quittance n° M007369, n° 18100378, quittance n° M007372 et n° 18100377 quittance n° M007371 et en vertu de la mise à jour de statuts enregistrés à la recette des finances de Téboulba du 24/12/2018 sous le n° 18802301, quittance n° M051616, il a été décidé :

- Amine Boussama céde 2200 parts sociales réparties comme suit : 1 000 parts sociales à Mr. Moez Sadkaoui, 250 parts sociales à Mr. Mohamed Hichem Khelil, 250 parts sociales à Mr. Mahmoud Hebachi, 50 parts sociales à Mr. Nizar Jenzri, 150 parts sociales à Mr. Nouri Zorguati et 500 parts sociales à Mr. Skander Nebli.

- Changement de la forme juridique de la société eNano- Tech d'une SUARL en une SARL.

Dont Deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 31/12/2018 sous le numéro 201862469.

2019S00066SRLB2

Société «DEUTSCH COLOR» sarl

MF : 1577708QAM000

Suivant P.V de l'AGO du 27 décembre 2018 enregistré à la recette des actes de sociétés à Sousse le 2/1/2019 sous le n° 19800001, quittance n° M000001 déposée en deux exemplaires au tribunal de première instance de Kairouan le 4/1/2019 sous le n° 2019507, il a été décidé le renouvellement de la nomination de M. Leon Likoka en qualité de gérant pour une période d'une année à/c du 29/12/2018.

2019S00067SRLB2

Réalisation de l'augmentation du capital social

MANUFACTURE DE CONFECTION DU SUD «M.C.S»

Société à responsabilité limitée au capital de 2.600.000 Dinars

Siège social : Roule Sidi Mansour Km 3 Zone Industrielle Poudrière - Sfax

Matricule Fiscal : 46758Q/A/M/000

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 décembre 2018 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 26 décembre 2018, Quittance n° M006968. enregistrement n° 18506407, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax le 31 décembre 2018, sous le numéro D81226297, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société MCS, citée en entête par apport en numéraires pour un montant de cinq cent mille dinars (500.000D). Le capital social est ainsi porté de deux millions six cent mille dinars (2.600.000D) à trois millions cent mille dinars (3.100.000D) divisé en trente et un mille (31.000D) de cent dinars chacune (100D).

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2019B00014SRLB2

SOCIETE ACTEOL

SARL au capital de 100.000 dinars

Siège social : Route La Lafrane km 6 – Sfax

RC : n° B256912007

MF: 1022576Q/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 Décembre 2017, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 26 décembre 2017, sous le n° 17505832. selon quittance n° M006400 et M006402, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance guichet unique de Sfax sous le numéro 201861170. Les associés décident de :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant de 98000 dinars par incorporation du résultat reporté pour passer de 2 000 dinars à 100 000 dinars,

- Mise â jour de l'articles 7 des statuts.

2019B00015SRLB2

SOCIETE MEDITERRANEENNE DE TRANSFORMATION DU LAIT

SARL au capital de 1.410.000 D

Siège social : Z.I El Hencha - Sfax

RC n° B25174152011

MF : 1217686/A/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2017, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 21 juillet 2017, sous le n° 17503307, selon quittance n° M003646, dont deux exemplaires ont été déposés au

greffe du tribunal de première instance guichet unique de Sfax sous le numéro 201861174, les associés décident de :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant de 1.059.000 dinars par incorporation du compte courant des associés pour passer de 351.000 dinars à 1.410.000 dinars.

- Mise à jour des articles 7 et 8 des statuts.

2019B00016SRLB2

SOCIETE AERAU - GAINE THERMIQUE

SARL au capital de 429.000dinars

Siège social : Ceinture Gremda Teniour km 11 Sfax

Matricule Fiscal : 1489720T/A/M/000

Registre de commerce: B81256912016

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21/12/2018 enregistré la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax 24/12/2018, quittance n° M006922, numéro d'enregistrement 18506363 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 02/01/2019 sous le numéro 201955 , il a été décidé la diminution du capital de la société pour passer de 429.000 dinars à 351.000 dinars.

2019B00017SRLB2

Réduction du capital

Modification de la forme juridique

Mise à jour des statuts

STE CONFISERIE LE BUSTAN

SARL au capital de 1 800000 D

Rte de Tunis KM 12 Sfax

MF : 104893 4E/A/M/000

RC : B2529082008

Suivant PV de l'AGE en date du 12 mai 2018 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax sous le n° 18500869 quittance n° M033399.

Les associés ont décidé à l'unanimité.

- Réduction du capital pour le porter à 1 440 000 Dinars.

- Modification de la forme juridique de SARL à SUARL

- Mise à jour des statuts le 14/09/2018 enregistrés à la recette des finances Sakiet Ezzit en date du 19/09/2018 sous le n° 18701541 quittance n° M054523.

Tous ces documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance (API) le 17 décembre 2018 sous le n° 20185847.

2019B00018SRLB2

Société «CANINA TUIN»

SARL au capital du 1 0.000 dinars

Route Teniour Km 2.5 Sfax

MF : 1469271/D/A/M/000

RC : B08155552016

Suivant PV AGE datée le 17/9/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés de Sfax, le 19/912018, quittance n° M005051, enregistrement n° 18604643, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 02/01/2019 dépôt original sous le n° D085162016 et dépôt demande sous le n° 201998, il a été décidé

L'augmentation du capital de 10.000dt à 30.000dt.

2019B00019SRLB2

Cession de parts et changement de gérance

"Sté LOISIRS & PLAISIR" SARL

Rue Nobel. Route de Teniour km 3 - Sfax

M.F : 1542635C/A/M/000

Il appert d'un P.V. de délibérations extraordinaires des associés de la société « LOISIRS & PLAISIR » datées à Sfax, du 24/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax, le 26/12/2018 sous le n° 18806402, qu'un nouvel associé a été accepté, que la démission de Mme KAMILIA ZAYANI EP BELGUITH a été acceptée et que Mme LOBNA ABDENNADHER EP WALHA, poursuit son mandat de gérance à titre individuel pour la durée restante de la société.

Il appert aussi d'un acte de cession de parts sociales daté à Sfax du 24/12/2018, enregistré à la même recette, le 26/12/2018, sous le n° 18106399, que Mme Kamilia Zayani a cédé la totalité de ses parts sociales au nouvel associé.

Deux exemplaires de chacun des actes ont été déposés au service du registre de commerce au tribunal de première instance à Sfax le 2/1/2019, sous le n° D087342017.

2019B00020SRLB2

Augmentation du capital

SOCIETE TUNISIENNE DE TOLLERIE "S.T.T"

SARL au Siège : Route de Mahdia Km 19 El Agarba Sfax

MF : 1172490T/A/M/000

RC : B25179582010

Par acte sous seing privé en date du 25/12/2018 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 26/12/2018 Quittance N° M006969 Enregistrement n° 18506408, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 02/01/2019 dépôt N° 201969. Les associés de la société ont décidé l'augmentation du capital de la Société pour le porter de cent cinquante-deux mille cinq cent dinars (152 500dt) à trois cent mille dinars (300 000dt) et ce par incorporation de la réserve facultative comptabilisée suite à l'enregistrement d'une part des bénéfices d'exploitation non distribués pour un montant de cent quarante-sept mille cinq cent dinars (147 500dt). En conséquence. L'article 8 des statuts a été modifié et mis à jour.

2019B00021SRLB2

Société MER BLEU TAPES

SARL au capital de 15.000 diDars Route GABES KM 55 Smara Mahrès Sfax

M.F : 580061Q/A/M/000

R.C : B130072003

Suivant PV d'AGO datée le 05/11/2018 enregistré à la recette des finances de

Mahrès, le 29/11/2018, quittance n° M0041127, enregistrement n° 1871381, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1èreinstance de Sfax, le 03/01/2019 dépôt original n° D25307303 et dépôt de la demande n° 2019265, il a été décidé le renouvellement du mandat de la gérance de M. Habib CHAABOUNI pour une période de 3 ans.

2019B00023SRLB2

Société MARE NOSTRUM MAHRES

SARL au capital de 19.000 dinars

Zone Industrielle MAHRES Sfax

M.F : 635640F/A/M/000

R.C : B2541112005

Suivant PV AGO datée 05/11/2018 enregistré à la recette des finances de Mahrès, le 19/11/2018, quittance n° M041124, enregistrement n° 18701380, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax, le 03/01/2019 dépôt original D251202005 et dépôt de la demande n° 2019273, il a été décidé le renouvellement du mandat de la gérance de M. Habib CHAABOUNI pour une période de 3 ans.

2019B00024SRLB2

Avis

Raison sociale : Société Eya

Forme Juridique: Société à responsabilité limitée

Capital : 50.000 Dinars

Siège social : Route Matar km 5 Sfax

Matricule Fiscal : 1101026E/B/M/000

Gérant : TIJENI KAMEL

Suivant procès verbal du 18/07/2018 et 23/11/2017 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés le 19/07/2018 et 31/01/2018, enregistrement n° 18803798 et n° 18800681, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 18/12/2018 sous le n° 201859982, il a été décidé de :

- Changer le siège social de la société de route Matar km 5 à route Matar km 6.5 Sfax.

- Changer l'activité de l'entreprise pour devenir :

* l'activité principale: location des engins

* l'activité secondaire : transport de marchandise terrestre

2019B00025SRLB2

Cession des parts sociales

Société l'innovation Technologique Innotek SARL

Au capital de 1000DT

RC : B25159002012

M.F : 1258233ZAM000

Siège social : Route de AIN km 2 - Sfax

Il ressort de contrat de cession des parts sociales en date du 11 février 2016 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 21 avril 2017 sous n° 17101851 reçu n° M002027, que Mr Salem Dhouib, cède et transporte sous toutes les garanties de droits et de faits, toutes ces parts sociales au Mr Amine Dammak.

Et Il ressort de contrat de cession des parts sociales en date du 22 mars 2616 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 21 avril 2017 sous n° 17101853 reçu n° M002030 que Mr Amine Dammak, Cède et transporte sous toutes les garanties de droits et de faits dix part de ces parts sociales au Mme Nehed Bouchhima, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous N° D256002012 le 03/01/2019.

2019B00026SRLB2

Démission du gérant et Nomination d'un nouveau gérant

Cession de parts sociales

SOCIETE SAIF GROS

Imm Sourour Av Martyrs Sfax

MF: 1437115RAM000

RC : B0813592016

1) Suivant P.V. de l'assemblée générale en date du 13 décembre 2018 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés à Sfax le 20 décembre 2018 quittance N° M006843 enregistrement N° 18806289 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance API de Sfax le 27 décembre 2018 sous le N° 008502016, l'assemblée a accepté, la démission du gérant Mr Nizar Jribi à partir du 13 décembre et la nomination de Mme Nada Zouari comme nouvelle gérante de la société pour une période indéterminée en lui accordant les pouvoirs les plus étendus.

2) Suivant acte de cession de parts sociales en date du 15 décembre 2018 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés à Sfax le 20 décembre 2018 quittance N° 006842 enregistrement N° 18106288 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance API de Sfax le 27 décembre 2018 sous le N° D08502016, Mr Nizar Jribi a cédé ses 525 parts de 10 dinars chacune qu'il détient dans la société «SAIF GROS» à Mr Nizar Bahloul.

3) Suivant acte de Cession de parts sociales en date du 15 décembre 2018 enregistré à la recette des enregistrements des actes de sociétés à Sfax le 20 décembre 2018 quittance N° D06840 enregistrement N° 18106286 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance API de Sfax le 27 décembre 2018 sous le N° 008502016, Mr Najib Abbes a cédé ses 450 parts de 10 dinars chacune qu'il détient dans la société « SAIF GROS» à Mme Nada zouari.

2019B00028SRLB2

Société ALRIM AGRICOLE SARL

Au capital de 200 000DT

Siège social : Avenue Ahmed Aloulou Imm. Rgaheb ap p3 Etage 4 Sfax

MF : 1575938VNM000

RC : B08161212018

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/09/2018 enregistré à la recette d'enregistrement

de Sfax le 18/9/2018 sous le n° 18804635 Quittance n° M005042 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Sfax le 06/12/2018 sous le numéro 201834838 les associés ont décidé ce qui suit :

- Changement de l'adresse vers: Rue Bourguiba Av. Albadir N° 13 Alain Sfax

- La mise à jour de l'article 4 des statuts.

2019B00029SRLB2

Augmentation du capital

Entreprise Mahmoud Gargouri de Travaux Publics et Hydrauliques «E.M.G.T.P.H »

S.A.R.L au capital de 5.682.000 D

Siège social : Route de Gremda Km 9.5 - Sfax

MF : 026947H

RC : B1132241997

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 Novembre 2018 enregistré à la recette des finances Gremda de Sfax en date du 7 décembre 2018 quittance n° 090069M enregistrement n° 18502745, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax en date du 28/12/2018 sous le numéro 201861199, il a été décidé:

1/ d'augmenter le capital de 140.000 dinars pour le porter de 5.682.000 dinars à 5.822.000 dinars et ce par:

-Incorporation de réserves d'un montant égal à 140.000 dinars.

2/ de modifier les articles 4-5 et 6 des statuts en conséquence.

2019B00031SRLB2

COMPTOIR BAYA SARL

B08261392018

MF: 1596082KAM000

Suivant PV AGE du 18-12-2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes des sociétés de Sfax le 19-12-2018 Quittance M006817, enregistrement 18506266 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de Sfax le 28/12/2018 sous le numéro 201862175, il a été décidé l'augmentation du capital social de 10000 pour devenir 40000 dinars.

2019B00032SRLB2

Augmentation du capital

Sté Best Marble And Granit - SARL

Au capital de 110 000 dt

Z.I Sidi Daoued - Gabes

Mat. fiscal : 1360251 D/A/M/000

En vertu d'un P.V. EO du 25 septembre 2018 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet sous le n°18506438 quittance nN° M 055809 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Gabés le 3 janvier 2019 sous le n° D221162014 il a été décidé d'augmenter le capital de 10 000 au 110 000 dt suite à l'émissions de 10 000 parts sociales en nature de 10 dt chacune.

2019Z00015SRLB2

Société Au Trait D'union - SARL

Capital de 10.000

Siège social : Tijma Nouvelle Matmata

Registre de commerce : B2225732007

Matricule de sécurité sociale : 212865-47

En vertu du procès-verbal enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Matmata le 7 septembre 2018 - quittance n°M008304- Numéro d'enregistrement 18800307- les associés se sont convenus à donner quitus au présent gérant sur le plan moral et financier et ce durant toute la période de sa gérance et jusqu'à établissement du présent procès-verbal.

En vertu du procès-verbal enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Matmata le 7/9/2018 quittance n° M008294 Numéro d'enregistrement 1800303 il a été décidé le changement du siège social de la société de Tijma à la Nouvelle Matmata, comme il a été décidé la modification de l'article 4 des statuts de la société.

En vertu du procès-verbal enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Matmata sous le n°18800304 quittance n°M008294 il a été décidé de céder une partie de l'actif de la société consistant à une maison d'hôte sis à Tijma Nouvelle Matmata et de charger le gérant d'accomplir les formalités de la cession au prix qu'il jugera convenable. Les associés se sont convenus également à consacrer la somme, éventuellement perçue de la cession, à la construction d'une nouvelle unité d'hôte à Djerba gouvernorat de Médenine.

Deux copies des présents procès-verbaux ont été déposées au tribunal de première instance de Gabès le 28/11/2018 sous le numéro 201856/31.

2019Z00020SRLB2

Augmentation de capital social

Société de Production Agro Alimentaire

DOMAINE ELFEHRI - «S.A.R.L»

- SO.P.A.A. DOMAINE ELFEHRI «S.A.R.L»

Capital social : 10 000 Dinars

Siège social : 9, Rue Ibn Abi Dhiaf 8050 Hammamet- (Tunisie)

M.F : 1557727HNM000

R.C : B0764372018

Suivant procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2018, enregistré à la recette des finances d'HAMMAMET le 14 décembre 2018 sous le n°18505483 (quittance n° M132976) et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de GROMBALIA le 28 décembre 2018 sous le n° D07862018, il appert que les associés de la SOCIETE DE PRODUCTION AGRO ALIMETAIIRE - DOMAINE ELFEHRI - «S.A.R.L» - SO.P.A.A. DOMAINE ELFEHRI «S.A.R.L» - ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

* L'augmentation du capital social de la société d'un montant de neuf cent quarante mille dinars (940 000 D.)

pour le porter de 10 000 Dinars à 950 000 dinars et ce au moyen de l'émission de 94 000 nouvelles parts sociales de dix (10) dinars chacune à souscrire et à libérer intégralement en numéraire par l'associé unique Mr H'mida Elfehri et ce par prélèvement sur son compte courant associé inscrit sur les livres comptables de la société.

* La modification des articles 6 et 7 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales.

2019N00011SRLB2

Augmentation de Capital Social

Société Paradis Agricole - «S.A.R.L.»

Capital social : 150 000 dinars

Siège social : Chez Hamadi Karray, Rue Omar Khayam Elmerazka 8050 Hammam et- (Tunisie)

M.F : 1480066 XN M 000

RC : B07203642016

Suivant procès - verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 Décembre 2018, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 27 Décembre 2018 sous le n°18505706 (quittance n°M137452) et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia le 28 Décembre 2018 sous le n°D075092016, il appert que les associés de la Société paradis Agricole « S.A.R.L.» ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant en numéraire de cinquante milles dinars (50 000 d) pour le porter de 150000 dinars à 200 000 dinars et ce par la création de 500 parts sociales nouvelles de cent dinars (100 d) chacune à souscrire et à libérer intégralement en numéraire.

- La modification des articles 6 et 7 des statuts relatifs au capital et aux parts sociales.

2019N00012SRLB2

Assemblée générale annuelle exercice 2017

Sté Taoufik Ben Amor - S.A.R.L

26 Rue Rozario 8000 Nabeul

M.F : N°986226/W/A/M/000

Suivant PV de L'AGO des associés en date du 14/5/2018, enregistré à la recette des finances de Nabeul le 16/5/2018, sous le n°18701547, quittance n° M044200, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Nabeul en date du 4/6/2018 sous le n°20182863 les associés ont décidé :

1- Approbation du rapport de gestion établis par la gérance pour l'exercice 2017.

2- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société pour l'exercice 2017.

3- Quitus à la gérance.

4- Affectation des résultats.

5- Pouvoirs pour formalité.

2019N00018SRLB2

Société Couleurs Nabeul - SARL

Au capital de 475 000 d

Av. du Maghreb Arabe, Route de Tunis, Km 1.8, 8000 Nabeul

MF : 515 130 V AM000

R C : B 157751999

En vertu d'un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27/10/2016 enregistré à la recette des finances de Avenue Taieb Mhiri Nabeul en date du 25 Mai 2017, ayant pour n° d'enregistrement 17801795, n° de quittance M043994 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis en date du 7/1/2019 sous le n°2019733, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2015 et quitus au gérant .

- Affectation des résultats de l'exercice 2015.

2019N00019SRLB2

Société Huilerie Ali

MF : 1405116SNM000

Suite au PV de l'assemblée générale ordinaire du 7/1/2019 enregistré à la recette des finances Cherarda Kairouan le 7/01/2019 sous le n° 19700015 quittance M0000501 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance Kairouan le 7/1/2019 sous le n° 2019814 Il a été décidé le changement du nom de l'associé du gérant de Hatem Douzi à Hatem Bensalah et ce suivant l'avis n° 090946 sur correction de l'extrait de naissance par le président du tribunal de première instance de Kairouan daté du 12/9/2018 portant sur le changement du nom Douzi par Bensalah.

2019H00006SRLB2

SGS+ SARL

Société Général des Services plus

Capital : 10.000 DT

Siége social : Louata 7011 Bizerte

Mf : 1580988FAM/000

Par actes sous seing privé en date de 18 octobre 2018, enregistrés à la recette des finances Tarek ibn Zied Bizerte, quittance n° 89038 n° d'enregistrement n° 18704924 du 25/10/2018 et le deuxième quittance n° 103273 n° d'enregistrement n° 18705870 du 18/12/2018, il a été déposé deux copies des procès verbaux au tribunal de première instance de Bizerte, sous le n° 2019440 du 4/1/2019 Mr Béchir Haggari cède la totalité des ces parts sociales soit 500 parts d'une valeur de 5000.000 et nomination de Mr Béchir Louati Gérant de la société et aussi Mr Béchlr Louati cède 500 parts sociales à Mr Amor Achour.

2019W00010SRLB2

Société Laamouri Optique - SARL

Capital 5 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Bizerte

MF : 1485923/L/N/M/000

RC : B04238592016

CNSS : 575465-61

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 Novembre 2018 enregistrée à la recette des finances Tarek ibn Zied le 8

Novembre 2018 n° d'enregistrement 18705215 n° de quittance M092900, deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°201861485 le 25 décembre 2018, l'assemblée a décidé :

- Ajouter un deuxième point de vente à Avenue Habib Trameur Bizerte.

2019W00013SRLB2

Société «Enviro Services»

Sté en Liquidation – SARL

Au capital de : 18 000,000 dinars

Siège social : Zone Industrielle 5070 Ksar Hellal

Matricule fiscal : 1045047S/A/M/000

Mat CNSS : 271003-82

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 Juin 2018 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal, en date de 19 Décembre 2018, numéro d'enregistrement 18802376, numéro de quittance M073161, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir sous le numéro D271352009 en date du 7/1/2019 il a été convenu ce qui suit :

- Nomination de MR Hachmi Saidane en tant que liquidateur de la société.

2019P00002SRLB2

Société Al Hidaya Frères

MF : 1277501G/A/M/000

Suivant assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances d'Ouardanine sous le n°18501176 quittance n°M020944 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Monastir sous le n°D157572012 en date du 3/1/2019 il a été décidé la dissolution de la société.

2019P00003SRLB2

Société WORTH WEAR ACTIVE TECHNOLOGY TUNISIE S.A.R.L "WAT - TUNISIE"

Siège social : Z.I Route Kheniss Monastir

R.C : N° B1594852010

M.F : N°1152081TAM000

CNSS : 325066-19

Capital social : 1.804.810 DT

Suite aux PV de l'AGE en date du 16/11/2018 enregistrés à la recette des finances de Monastir sous les numéros respectifs 18506927, 18506928 et 18806929 quittance n° M076607, M076610 et M076613 du 26/12/2018, déposés au greffe du tribunal de première instance de Monastir sous le n°201861715 le 27/12/2018 a été convenu ce qui suit :

- Augmentation du capital de 1.804.810 DT à 3.694.810 DT par conversion des créances liquides, certaines et exigibles,

- Réduction du capital de 3.694.810 DT à 1.167.850 DT

- Modifications des articles 6 et 7 des statuts,

- Mise à jour des statuts

2019P00004SRLB2

Démission de gérants et désignation de nouveaux gérants

Société Chemonics International

SARL au Capital Social de 5 000 D

Siège Social : Rue de la feuille d'érable, Immeuble le Palmier du Lac, 6ème Etage, 1053, Les Berges du Lac 2, Tunis

Registre de Commerce : B0123812015

Matricule Fiscal : 1382830 MAM 000

Affiliation CNSS n° : 553691-15

Suivant PV de l'AGE du 07/11/2018 enregistré à la recette des finances les berges du lac le 16/11/2018 sous le n° 18708911 quittance n° 118050, et dont 2 exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis le 14/12/2018 sous le n° D013622015, il a été décidé:

- d'accepter la démission des co-gérants: Mme Tsolmon Finch, Mme Sarah Ahmed, et M. Richard Morris Wolfe.

- de désigner en qualité de nouveaux co-gérants, M. Mario Beaufils Kerby, M. Philip Hindmarsh, et Mme. Rana Dadanian, pour la durée de la société.

- de ramener la durée des mandats en cours des anciens gérants et co-gérants à la durée de la société.

2018410209SRLB2

Nomination d'un nouveau gérant

Société AMA CONSTRUCTION

SARL au capital de 350 000 Dinars

Siège social : Tunis, Immeuble Morjène 2 Cité Mahrajène

MF : 1270916/X/A/M/000

RC : B01201942012

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, en date du 15/11/2016, enregistré à la recette des finances de cité Mahrajène Tunis, le 16/11/2016 sous n°16806299 quittance n°85575, a été déposée au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis du 23/11/2016

Mme Salma Ben Fedhila à présenté sa démission de ses fonctions de gérante de la société.

Mr Anis Mahmoud titulaire de la CIN 08811328 délivrée à Tunis le 13/11/2018, Gérant de la société pour une période de 3 ans renouvelables avec les pouvoirs les plus étendus.

2018410211SRLB2

LA NOUVELLE DE MENZEL BOUZELFA

SARL au capital de 100 000 DT

8, Rue Jean Jacques Rousseau, Imm. Rousseau - Montplaisir Tunis

MF : 1413214 Q/A/M 000

Suivant PV de l'AGO du 15-8-2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir en date du 23-8-2018 sous le n°18804367, quitt. n°M070713, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 17-10-2018 sous le n°D0120992015, il a été décidé l'approbation des états financiers de l'exercice 2017 et l'affectation des résultats.

2018410214SRLB2

Méditerranéenne d'Audit Services comptables et Conseil SARL

Siège social : Résidence Tunis Carthage Bloc A, 5ème étage, Bureau A23 Borj Baccouche Ariana

Capital : 12 000 Dinars

MF : 1342019V/A/M/000

RC : B0361342014

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/11/2018 enregistré à la recette des finances du

palais de finances Ariana sous le n° 18704742 en date du 8/11/2018 dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n°201858548 en date du 11/12/2018 les associés approuvent ce qui suit :

- Les Etats financiers de l'exercice 2017

- Le transfert du siège social de la société à la Résidence les lilas, escalier A bureau 19, Centre Urbain Nord Tunis

- La mise à jour de l'article 4 des statuts.

2018410216SRLB2

Société «RAMSES FRERES»

SARL au capital de 150 000 DT

Rue Hédi Nouira Résidence le Gondole Ennasr 2 - 2037 Ariana

MF : 828558J

RC : B033462007

CNSS N° : 239442-46

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/11/2018 enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 30/11/2018, Quittance n°138153, Enregistrement n°18707804,

Suivant acte sous seing privée en date 5/11/2018 enregistré à la recette des finances El Menzah VI en date du 30/11/2018 Quittance n°138150, Enregistrement n°18707803,

Dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance d'Ariana sous le n°201859777 en date du 17/12/2018.

Il a été décidé :

1/ Mise à jour des statuts de la société.

2018410218SRLB2

«SOCIETE DITES LA TUNISIE DLT - SARL»

Siège social : 21 Av Etats Unis Immeuble Les Jasmins Belvédère

M.F : 1408467/C/A/M/000

Capital : 3.000 DT

Suivant PV de l'AGE enregistré à la recette des finances de Rue d'Autriche le 16/01/2018 sous le n° 18800328 quittance n°5348, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°D0117572015 le 12/12/2018 il a été décidé la nomination de Mr Guillaume Lucien en tant que nouveau gérant de la société.

2018410220SRLB2

Société Attaoufik de Commerce

Une société à responsabilité limitée

Au capital de 15 000 Dinars

Adresse : Rue Khaled Ibn Al Walid la Marsa

Numéro d'identification fiscale : 1276519 N/B/M/000

Enregistrement commercial : B017902013

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 29 décembre 2017 et enregistré à la recette des finances la Goulette le 4 janvier 2018 sous le numéro 18700084 atteint 1752 décide :

1- L'ajout de Mrs Akram Ben Hariz, titulaire d'une carte d'identité nationale n°11370769 émit le 12 novembre 2014, un nouveau gérant pour la société Attaoufik de commerce, rue Khalid Ibn Al-Walld- Al Aouina 2046 La Marsa.

2- La démission de Mrs Khalid Ben Hariz de son poste gérant de la société Attaoufik de commerce, de Khalid Ben Al Walid, Al Aouina 2046, a vendu toutes ses actions à Mrs Akram Ben Hariz.

2018410221SRLB2

Transformation de la forme juridique de la société

SOCIETE YACUT

SARL au capital de 20 000 Dinars

Siège social : Résidence Farah Lake B1 - 2, 1er Etage, Apt 2 Avenue de la Feuille d'Erable- Cité des pins- Les Berges du Lac II Tunis

MF: 1534769V

RC: B01210942017

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 Décembre 2018 enregistré à la recette des finances le Lac-Tunis le 25 Décembre 2018 sous le, N° 18509774 Quittance n° M127097, il a été décidé, comme conséquence de la réunion des toutes les parts sociales constituant le capital social, la transformation de la forme juridique de la société «YACUT ci-haut mentionnée» en une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL) et d'adopter les nouveaux statuts de la société enregistrés à la même recette des finances le 26 Décembre 2018 sous le N°18709828 Quittance n° M127899.

Deux exemplaires du P.V de l'AGE et des nouveaux statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 31 Décembre 2018 sous le N° D0129052017.

2019400023SRLB2

« CBEST INDUSTRY » SARL

SOCIETE TOTALEMENT EXPORTATRICE NON RESIDENTE

Au capital de 40.000 dinars

MF: 1584020F/A/M/000

RC : B03195752018

N° CNSS : 602209-33

Siège social : Sortie Ouest Route Sidi Hsine, Borj Chakir Tunis

Suivant le procès-verbal de l'AGE en date du 25/10/2018, enregistré à la Recette des Finances Raoued le 28/11/2018 sous le n° 18704241, quittance N° M092718, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de 1ère instance de Tunis 2 le 28/12/2018 sous le n° 2018620861, il a été décidé l'ouverture d'un établissement secondaire sis au 85 A venue mer méditerranée Raoued Ariana 2073 Tunisie.

Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

2019400025SRLB2

Société LA SOLUTION

SARL au capital de 1000D

Siège sociale : 45, rue Ibn Sina - El Wardia

M.F : 1500966/P/A/M/000

Suivant PV, du 12 Novembre 2018, enregistré à la recette des finances

d'El Kabaria, le 19/11/2018, sous le n° 18701875, Quittance n° M051539, dont deux exemplaires des PV ont été déposés an greffe du tribunal de première instance de Tunis, en date du 26/11/2018, sous le n° 201855488, il a été décidé ce que suit :

- Démission de Madame ASMA GHOZLANI de la gérance de la société.

- Nomination de Monsieur Med ANWAR SANDLI comme gérant de la société pour une période indéterminée.

2019400026SRLB2

Société Commerce Sans Frontières - SARL

M.F : 000/M/A/1355222P

Capital : 150.000 d

Adresse : 27, rue Asdrubal- Tunis 1002

Suivant P.V de l'A.G.E du 29-10-2018 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 2-11-2018 sous le n°18504345 quittance n°84195, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Tunis le 21-12-2018 sous le n°0120662014, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Amami Slah en qualité de liquidateur.

2019400027SRLB2

Sté Global Com - S.A.R.L

Siège social : Immeuble Nour City APP B 1-2 Centre Urbain Nord Tunis 1003

Matricule fiscal : 000/M/A/1558841N

Suivant P.V en date du 13/11/2018 enregistré à la RF Fouchana le 25/12/2018 sous le n°18805643, quittance n°090108, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201861633 le 16/7/2018 il a été approuvé ce qui suit :

- Nomination de Madame Arwa Ben Amara en poste gérante et démission d'ancien gérant Amor Khwaja.

- Cession de totalités des parts sociales de Amor Khwaja au profit Radhi Harbi.

2019400030SRLB2

« STE S.I.M.E » - S.A.R.L

Siège social : N° 38 Rue L'Indépendance Khaznadar Le Bardo

Matricule fiscal : 1457621R/A/M/000

Suivant P.V en date du 31/12/2018 enregistrés à la RF le Bardo le 31/12/2018 sous le n°18505172 quittance n° 90814, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201978 le 2/1/2019, il a été approuvé ce qui suit :

- Augmentation de capital social de la Sté de 10.000 dt à 200.000 dt.

2019400031SRLB2

Société NOUVELLE GENIE CIVIL SNGC - SARL

Siège social : N°38 Rue l'Indépendance Khaznadar Le Bardo

MF : 1514046D/A/M/000

Suivant P.V en date du 31/12/2018 enregistrés à la RF Le Bardo le 31/12/2018 sous le n°18805168, quittance n°90770, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°201982 le 02/01/2019 il a été approuvé ce qui suit :

Nomination de Mr Mohamed Amine Boughanmi en poste de gérant.

2019400032SRLB2

Changement des actionnaires et nomination d'un nouveau gérant

Société «BBL Consulting» SARL

Capital social : 1000 DT

Siège social : 57, Rue Chedli Ketari - Menzah 9A - Tunis 1013

MF : 1406041/Y/A/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré sous le n°18704263 et quittance 78229 à la recette des finances d'El Menzah 9, à la date du 30/5/2018, sous le numéro 201860406, Madame Olfa Basli a cédé la gérance à Mr Wassim Ben Hmida, qui a accepté, ainsi le changement de l'article VI du statut de la société «BBL Consulting» modifiant les actionnaires.

2019400033SRLB2

Sté HB IMMO

SARL au capital de : 280.000 DT

MF : 1090244B/P/M

Siège social : Rue Cherif Imme Amira La Marsa

Suivant P.V de l'AGE du 19 juin 2017 enregistré le 23 octobre 2017 à la recette des finances rue d'Autriche sous le numéro 17806111 quittance numéro M086874, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 3 novembre 2017 sous le numéro 201751001.

Il a décidé :

- La démission de la gérante Mme Bechir Soumeia et la nomination d'un nouveau gérant Mr Bechir Mohamed de la société

2019400035SRLB2

Société de Développement Agricole SO. DEV. A SARL

Au capital de 1 000 000 dt

Siège : 67, Avenue Jugurtha - 1082 Tunis

RC : B1178472018

MF : 1577881D/A/M/000

Suivant P.V. de l'AGO réunie extraordinairement le 30/10/2018, enregistré à la recette des finances Mahrajene le 12/11/2018, n°18806958, Quit 82964, dont 2 exemplaires ont été déposés aux greffes du tribunal de première instance de Tunis le 24/12/2018, n°201861162, il a été décidé de nommer Monsieur Sami Menjour, en qualité de commissaire aux comptes pour les 3 exercices : 2018, 2019 et 2020. Son mandat expirera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020.

2019400038SRLB2

Société ENIN SERVICES - SARL

Siège social : 86 Av Habib Bourguiba - Ariana

MF : 1360612 J/A/M/000

Capital social : 2.000 Dinars

Suivant PV de l'AGE, enregistré à la recette des finances de Cité Administrative Ariana le 28/11/2018.

sous le n°18505025, quittance n°106748, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis2 le 3/01/2019 sous le n°D0125002014, il a été décidé la fermeture définitive de la société et quitus au liquidateur.

2019400041SRLB2

Sté DCI WEB SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée

Cité Elbasatine 8110 Tabarka

Matricule fiscal : 1549474J/A/M/000

Suivant procès-verbal en date du 19/11/2018 enregistré à la recette des finances de Tabarka; le 19/11/2018, quittance n°042405, enregistrement n°18701285 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Jendouba, sous le n°D1452018 le 31/12/2018 une Sté à responsabilité limitée est constitué :

- Approbation de la vente des parts sociales

- Changement de la forme de la société

- Mise à jour des statuts de la société.

- Nomination de Mr Imed Meddeb Hamrouni gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2019400042SRLB2

Société MA FETE SARL

RC : B0166462016

MF : 1447756B/A/M/000

Suivant PV de l'AGE en date du 27/11/2018 enregistré à la recette des finances El Menzeh le 4/12/2018 quittance n° M077503 enregistrement n° 18804198 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n° 019442016 le 21/12/2018, l'assemblée générale extraordinaire décide de changer le gérant d'où Madame Imen Salhi, devient la nouvelle gérante décide aussi le changement de la raison sociale qui devient GALERIE DES MARQUES, décide aussi le changement de l'activité principale de la société qui devient COMMERCE DES PRODUITS DIVERS EN GROS et l'ajout d'une activité secondaire SERVICES INFORMATIQUES, décide aussi le transfert du siége social de la société au 13 Rue Ghandi Bab Bhar Tunis.

2019400046SRLB2

Société SUD CON S.A.R.L

Capital social : 200.000 Dinars

10, Rue Farhat Ben Afia Manar 2 - 2092 El Manzah

MF : 1219270 M

RC : B21186242011

Suivant PV d'assemblée générale extraordinaire en date du 2/1/2019, enregistré à la recette des finances Manzah 9 le 3/1/2019, n° de quittance 000341 n° d'enregistrement 19500015, dont deux exemplaires de chacun ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis, le 3/1/2019 sous le n° 2019212, il a été décidé :

- L'augmentation du capital de 20.000 DT à 200.000 DT.

- L'acceptation de la démission du cogérant Mr Walid Chahed.

2019400047SRLB2

FLUIDRA TUNISIE SARL

Au capital de : 29.600.000 DT

Siège social : 38, Avenue Al Saoud Residence Zarrouk Bloc B App 1 Manar 2 El Manzah

RC : B01177192018

M.F : M/A1580189/P

Suivant P.V de l'A.G.E du 22 novembre 2018 enregistré à la recette des finances d'El Manzah 9 le 25 décembre 2018 sous le n° 064642, quittance n° M0081861, après convocation par le gérant Souheil Gmach à l'assemblée extraordinaire conformément à la loi il a été décidé à l'unanimité d'approuver l'augmentation du capital de la société Fluidra Tunisie comme suit :

- De vingt neuf milles 600 dinars à deux cents dix milles dinars (de 29 mille 600 dinars à 210 milles dinars.

Par ailleurs, il résulte des délibérations de l.A.G.E de la mise à jour des statuts de la société Fluidra Tunisie, ainsi que octroi des pleins pouvoirs au gérant Souheil Gmach pour toutes procédure ou formalité qui en découle.

Deux exemplaires desdits P.V de l'A.G.E ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 31/12/2018 sous le n° 201862465.

2019400048SRLB2

Approbation des états financiers de l'exercice 2017 et affectation des résultats de l'exercice 2017

Société ABACUS SARL

Au capital de : 1.000 dinars

Siége social : 67 Rue Ech-Chem Deuxieme Etage Lafayette Tunis 1002

MF : 13326161F/A/M/000

RC : B0119462014

Suivant PV de L'AGO, réunie au cabinet Madame Sonia Kheriji le 24/5/2018 enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela sous le n° 18802210 en date du 28/5/2018 ont été déposées 2 copies au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunisie 21/12/2018 sous le n° 201860759, il a été décidé l'approbation des états financiers de l'exercice 2017 et l'affectation des résultats de l'exercice 2017.

2019400049SRLB2

Société 3 Sixty Travel

Société à responsabilité limitée

Capital : 100.000 dinars

Matricule fiscal : 1459680M

Registre du commerce : B01198012016

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/12/2016 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis le 4/1/2017, enregistrement n° 17800094, quittance n° 113, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal

de 1ère instance de Tunis le 18/12/2018 sous le numéro D0127182016, il a été décidé d'approuver les contrats de cession des parts sociales et d'agréer un nouvel associé.

2019400051SRLB2

« Africa Signal Pub » - SARL

MF : 968902H/A/M

RC : N°B039272007

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/9/2018 enregistré à la recette des finances de l'Ariana en date du 27/9/2018 sous le n°102056 dont deux exemplaires de chaque ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Ariana le 21/12/2018 sous le n°201860833 il a été décidé :

L'approbation de tous les partenaires pour l'achat et l'hypothèque du titre foncier dont le numéro 54309 a été obtenu par un emprunt bancaire de banque « Zitouna » au profit de la société -« Aftica Signal Pub ».

2019400053SRLB2

Société Pharmatec Plus - SARL

Au capital de 150.000 dinars

Siége social : 15 Rue de l'energie Eolienne 2035 Charguia 1

Matricule fiscal : 1413503X/A/M/000

RC : B03149732015

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/10/2018, enregistré à la recette des finances el Menzah 6, le 11/10/2018 sous le n° 18706613, quittance n° 120298, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°201854821, en date du 21/11/2018, il a été décidé ce qui suit :

- Changement du siège social de la société du 6 Rue El Maamoun 2037 Menzah 7 Ariana à 15 Rue de l'énergie Eolienne 2035 Charguia 1.

2019400056SRLB2

Décisions de l'assemblée générale annuelle 2017

Société Nexans Tunisie - SARL

Au capital de 10 000 Dinars

Siège social : Galaxie 2000 - Tour C – 7ème étage Appartement n°1 - Bureau 05 - 1002 Tunis

RC : B2493552007

MF : 1031877 C

Suivant PV de l'AGO du 2 Mai, enregistré à Tunis à la recette des finances Nelson Mandela le 25 juin 2018 quittance n° 54202, enregistrements n°18802569 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 24 décembre 2018 sous le n°201861076, il a été décidé de :

- D'approuver les états financiers de l'exercice 2017 et d'affecter le bénéfice de cet exercice au compte résultats reportés.

- Donner quitus entier et définitif au gérant pour sa gestion durant l'exercice 2017.

- Désigner Monsieur Julien-Joris Chardon en qualité de cogérant de la société, et ce pour les exercices 2018 et 2019. Il exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

- De renoncer à la distribution de dividendes pour l'exercice 2017.

2019400057SRLB2

Décisions de l'assemblée générale annuelle 2017

Société Ghannouch Maintenance - SARL

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : Galaxie 2000 - Tour C -7ème étage Appartement N°1- Bureau 05 1002 Tunis

RC : B2493552007

MF : 1031877 C

Suivant PV de l'AGO du 30 Juin 2018, enregistré à Tunis à la recette des finances Nelson Mandela le 15 Août 2018 quittance n° 66197, enregistrement n° 18803259 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 24 décembre 2018 sous le n°201861097, il a été décidé de :

- D'approuver les états financiers de l'exercice 2017 et d'affecter le bénéfice de cet exercice comme suit :

- Absorption de la perte 2016.

- Réserves légales.

- Résultats reportés.

- Donner quitus entier et définitif au gérant pour sa gestion durant l'exercice 2017.

- De distribuer les dividendes pour cet exercice.

2019400058SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

Société Hit Production - SARL

SS : 25 Rue de l'artisanat ZI Charguia 2 Ariana

RC : N° B0314992005

MF : 911017D/A/M/000

A CNSS : 268709-19

IL ressort du PV de l'assemblée générale ordinaire du 16/6/2017, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 7/11/2017 QN°120040 EN°1708919, le renouvellement du mandat de Mr Mohamed Ben Rhouma gérant de la société pour une durée de 3 ans à partir de 2017.

Deux exemplaires du dit procès verbal ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de l'Ariana le 27/12/2018 sous le n° D03712005 et la mise à jour du registre de commerce.

2019400061SRLB2

Société Libyenne de Services Informatique - SARL

Au capital de 5 000 dinars

125 Avenue Yougourta Mutuelle Ville

MF : 1449807D/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la recette des finances cité Mahrajène le 7/12/2018, sous le n°18807639, quittance n° 88782, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis en date du 24/12/2018 sous le n° D019742016, Il a été décidé ce qui suit :

- Agrément d'une cession des parts sociales et acceptation d'un nouvel associé.

- Nomination de Mme Raja Gharsa en tant que gérante de la société en remplacement de Mlle Marwa Hezzi.

2- Suivant acte de cession des parts sociales enregistré à la Recette des finances cité Mahrajène le 7/12/2018, sous le n°18107638, quittance n°88781, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis en date du 24/12/2018 sous le n°D019742016, Mlle. Hezzi Marwa a cédé 5 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la société à Mr. Ahmed Essaoui Cherif.

2019400062SRLB2

CLM VEGA - SARL

Au capital de 8 000 euros soit l'équivalent de 17200 dinars tunisiens

Siège social : 1, rue Imam Sahnoun, le Belvédère 1002 Tunis

Matricule fiscal : 1308154/F/A/M/000

Registre de commerce : B01228932013

N° CNSS : 00334947-06

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - Tunis, le 16 novembre 2018~ sous l'enregistrement n° 18507102 quittance n° M084445 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0135482013, en date du 17 décembre 2018; les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 novembre 2018 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Yadh Bellagha, titulaire de la carte d'identité nationale n°00132367 demeurant au 4, rue Badi Azzaman, Immeuble Ishtar 2. Appartement 8 Cité Mahrajène 1082 Tunis avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 4, rue Badi Azzaman, Immeuble Ishtar n°2, appartement n° 8, Cité Mahrajène 1082 Tunis.

2019400065SRLB2

Changement d'adresse

Matricule fiscal : 1572433/K

Suite aux statuts enregistrés à la recette des finances rue de la gare Tunis le 1/4/2018 sous le n°18708001 quittance n°M0066127 déposés en deux exemplaires au secrétariat du palais de justice Tunis le 20/12/2018 sous le n°de dépôt D0118082018 changement d'adresse comme suit :

- Nomination : Comptoir Pièce Industrielle et Agricole (CPIA).

- Ancienne adresse : 05 place Mongi Bali app n°4. 2eme étage - .

- Nouvelle adresse : 07 rue elkadhar 1001 Tunis.

2019400066SRLB2

Clôture de la liquidation

Société Naphta Services Tunisie – SARL

Capital : 40 000 dinars

Siège social : Immeuble Carthage center rue de lac de constance, Bloc A étage E, Tunis 1053, Tunisie

MF : 1076402M/A/M/000

RC : B2483492008

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 12 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances le Lac- Tunis le 20 décembre 2018 sous le n°18709568, quittance n°M124732, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26/12/2018 sous le n° 201861656 Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport de clôture des travaux de liquidation

- Approbation des comptes définitifs

- Quitus au liquidateur Madame Sonia Souissi

- Désignation du lieu de sauvegarde des documents et registres de la société liquidée chez les locaux de la société Schlumberger sis Rue de Lac de Constance, immeuble Regus.

2019400067SRLB2

Mise à jour des statuts

Général Confort Eléctro Nabli - SARL

Au capital de 2.000.000 dinars

N° 11 Avenue de la liberté Tunis

M.F : 17719W/A/M/000

RC : B1118001997

Suivant le P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 23/1/2018 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 29/1/2018, quittance n°M009312, enregistrement n° 18700158, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 21/11/2018 sous le numéro 201854909, il a été décidé ce qui suit :

- Modification de l'article 15 des statuts en désignant Monsieur Mohamed Nabli en tant que gérant statutaire pour une durée indéterminée.

- Modification de l'article 16 des statuts en accordant les pouvoirs les plus étendus au gérant de la société notamment le pouvoir absolu de contracté des emprunts au nom et pour le compte de la société et de donner en gage, en hypothèque ou en nantissement les biens de la société tels que ses immeubles, ses biens meubles et ses fonds de commerce.

2019400073SRLB2

Nomination d'un liquidateur

Société All One - SARL

Au capital de 3.000dt

Siège social : Résidence Cléopatre, Imm D apprt. 5 El Menzeh 9 Tunis 2091

MF : 1573891N/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 3 décembre 2018, enregistré à la recette des finances El Menzah VI le 4 décembre 2018, sous le n°18507860, quittance n°138854 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 24/12/2018, sous le n°201861198, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de la gérante Mme Soumaya el Dammagh en tant que liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser les opérations de liquidation.

2019400074SRLB2

Setec MIS - S.A.R.L

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : 3éme et 4ème étage de l'immeuble 7. Rue 8805 Cité El Khadra -1003 Tunis

IF : 1124970 M/A/M000

B.C : B24179852009

CNSS : 342108-86

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés réunie en date du 4 mai 2018, enregistré à la recette des finances la Charguia, le 29 novembre 2018, sous le numéro 18706728 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 25 décembre 2018, sous le numéro 201861282, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers et l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

- Approbation des conventions réglementées

- De donner quitus au gérant.

- La renouvellement du mandat de monsieur Thibaut Andriana Lepingle en qualité de gérant pour un mandat de trois années s'achevant avec l'assemblée générale qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2020.

2019400077SRLB2

Changement d'activité

Société Anda Communication Tunisie

Société à responsabilité limitée

Capital social : 50.000 dt

Registre de commerce n°: B01145922018

Matricule fiscal : 1575171V/A/M/000

Suivant le PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 14 Décembre 2018 enregistré à la recette des finances la Goulette le 17 Décembre 2018, sous le numéro 18707633, quittance numéro M121602, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24 Décembre 2018 sous le numéro 201861123, il a été décidé à l'unanimité le changement d'activité de la société de la vente des téléphones et accessoires à vente en gros de téléphones et accessoires.

2019400079SRLB2

Société ELECTRO BEN MOKHTAR sarl

Capital de : 4.000DT

99 Avenue Habib Bourguiba 2022 Kalaat Andalous

M.F : 1178178/P/A/M/000

R.C : B2433252010

Suivant P.V de l'AGE du 15/10/2017, enregistré à la recette des finances Kalaat Landalous le 30/10/2017 sous le n° 17701901, quittance n° 27098, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 22/2/2018 sous le n° D2433252010. Il a été décidé l'ajout d'une deuxième activité : l'installation et la maintenance du matériel et des équipements liées à l'énergie renouvelable.

2019400082SRLB2

Société Industrielle et commerciale de matériaux «CIMA»

SARL au capital de : 380.000 Dinars

Siège social : 36 Avenue du 02 Mars - Le Bardo Tunis

Matricule fiscal : 12305/E/A/M/000

RC : B117871996

Suivant les actes S.S.P en date du 3-12-2018 et du 11-12-2018 enregistrés respectivement à la recette des finances Bardo le 6/12/2018 sous le n° 1814778 et reçu n° 84814 et le 11/12/2018 sous le n° 8104868 et reçu n° 86049 dont deux exemplaires de chaque acte ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 20/12/2018, sous le n° D1179396, Monsieur Mohamed Ben Salah Kedidi CIN n° 00012904 a cédé 1392 parts sociales à Monsieur Sayfallah Keskes CIN n° 0333948 et 1478 parts sociales à Monsieur Mohamed Salah Ben Salah Kedidi CIN n° 00014849 de la Société C.I.M.A S.A.R.L.

2019400084SRLB2

Nomination d'un nouveau cogérant

Société «TRAVEL SAT»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : Immeuble Misk Bloc C APP. C3 Montplaisir 1073

MF : 1557394G/A/M/000

RC : B0163072018

CNSS N° 598087-82

Du procès verbal de l'AGE tenue le 14 décembre 2018, enregistré le 17 décembre 2018 à la recette des finances Montplaisir sous le n° 18806508 quittance n° 100999, il appert qu'il y a eu :

- Démission de M. Néji Galaa de ses fonctions de gérant.

- Nomination de M. Mohamed El Matri cogérant de la société pour une durée de trois années.

- Mise à jour de l'article 12 des statuts.

Deux copies des actes suivants ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 2 janvier 2019 sous le n° 201932 :

* Procès verbal de l'AGE tenue le 14 décembre 2018.

2019400085SRLB2

Société Automotive Safey Steering Wheels 3 Nadhour

«ASW 3 Nadhour»

S.A.R.L au capital de : 10.000 DT

Siège social : Z.I Ennadhour - 1160 Zaguouan

Matricule fiscal : 445999/D/A/M/000

Matricule Cnss : 87178-72

Suivant PV de l'AGO en date du 26 novembre 2018, enregistré à la recette des finances El Fahs le 19 décembre 2018 sous le n° 18701945, quittance n° 39517 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan en date du 2 janvier 2019 sous le numéro 201958, il a été décidé de renouveler le mandat du gérant Monsieur Darcel Olivier Louis Gilles pour une durée de Douze (12) mois en lui accordant les pouvoirs les plus étendus.

2019400086SRLB2

Société AYED FOOD

SARL au capital de : 150.000 Dinars

Siège social : 3 Rue Foundouk jedid Dar Fadhal 2035 la Sonkra

Matricule fiscal : 1410605P

RC : B03141532015

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/4/2018, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana, le 24/4/2018 sous le n° 18503311, quittance 53913, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n° 2019500, en date du 4/1/2019, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société à 150.000 Dinars.

2019400089SRLB2

Société ETUDES ECOLOGIQUES - SARL

SARL au capital de 1.000 DT

Siège social : Rue Lac Windermère - Imm. Rayhane Les Berges du Lac - Tunis

MF : 1084080L/A/M/000

R.C : B246572009

Suivant PV de l'A.G.E en date du 23/10/2018 enregistré à la recette des finances le Lac sous le 30/10/2018 sous le n° 18508296 quittance n° 112584, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201856937 le 3/12/2018, il a été décidé à l'unanimité :

- Cessation anticipée de l'activité et fermeture de la société.

- Nomination de Mr. Moncef Chaari liquidateur de la société.

2019400090SRLB2

Société XPECT sarl

Capital social : 1000 Dinars

RC : B01234932018

MF : 1590640 S

Le siége social de la société a été transféré de Rue Omar Kaddah Immeuble Montplaisir Bureau B25 – 2ème étage Avenue Kheireddine Bacha au Golden Tawer Bloc B 2ème étage Bureau 7.2 centre Urbain Nord Tunis en vertu de procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1/11/2018 enregistré à la recette des finances Montplaisir sous le n° 18805758 reçu M091824 dont une copie a été déposée au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 17/12/2018 sous le n° 201859806.

2019400092SRLB2

Gestion de sociétés

Homologation de résolution

Société MAYA TRAINING CENTER

Société SARL

AU CAPITAL DE 10.000 Dinars

Objet social : Formation COntinue Durée : 99 ans

Siège social : Rés. Hallouma Sent Fakhri Rue des Abricots n° 4 Manar 1 Tunis

M.F : 1586983K

R.C : B01208322018

Suivant PV du conseil d'administration de la société MAYA TRAINING CENTER (SARL), en date du 08/09/2018 enregistré à la recette des finances Menzeh 9 Tunis le 19/12/2018 sous le n° 18804445 reçue n° M080757, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis le 25/12/2018 sous le n° 201861467, il a été décidé ce qui suit :

1/ Mr. Mohamed Jamel Kairaouani est nommé gérant de la société avec les pleins pouvoirs pour une durée indéterminée.

2/ Mme. Wafa Bousselmi est nommé cogérante de la société avec les pleins pouvoirs pour une durée indéterminée.

2019400095SRLB2

SOCIETE BUREAU PLUS SARL

Capital : 1 260 000DT

RC : B125502008

MF : 1045029QAM

Siège social : ZI Béja Nord Béja

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire de la société réunie le 10/05/2018 enregistré le 04/06/2018 à la recette des finances Béja sous le N° 18703326 Quittance N° 36082, Il a été décidé :

- Approbation des Etats financiers de la société de l'exercice 2017,

- Approbation de rapport du Commissaire aux Compte de l'exercice 2017,

- Quitus au gérant de la société pour la gestion au titre de l'exercice 2017,

- Affectation des résultats de l'exercice 2017,

- Délégation de pouvoir au gérant et autorisation de vente de l'usine de la société.

Le PV a été déposé en double exemplaire au Greffe du Tribunal de Première Instance du Béja en date du 26/07/2018 sous le n° 201836270.

2019400099SRLB2

Société MEDICA SUD

SARL au capital de 600 000.000

Siège social : Rés. du Lac, rue Lac victoria Bloc E App. N°42 4ème Etage Les Berges du Lac 1053 Tunis

M.F : 0788945S/A/M/000

R.C : B0137402004

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire en date du 24 décembre 2016 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac Tunis le 28 décembre 2016 Quittance n°M134425 enregistrement n°16713206, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 31 décembre 2018 sous le n°201862378 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2015

- Approbation du rapport de gestion de l'année 2015

- Approbation des deux rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2015

- Quitus entier définitif et sans réserve au Gérant de la société Mr Rekik Iyadh pour la gestion de l'exercice 2015

- Répartition du bénéfice de l'année 2015

- Approbation des conventions réglementées.

Suivant procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire en date du 29 décembre 2017 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac Tunis le 6 mars 2018 Quittance n°M029496 Enregistrement n°18701973, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 31 décembre 2018 sous le n°201862378 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2016

- Approbation du rapport de gestion de l'année 2016

- Approbation des deux rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2016

- Quitus entier définitif et sans réserve au Gérant de la société Mr Rekik Iyadh pour la gestion de l'exercice 2016

- Affectation du résultat de l'exercice 2016

- Approbation des conventions réglementées.

Et suivant procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire en date du 21 Juillet 2018 et enregistré à la recette des finances Les Berges du Lac Tunis le 16 octobre 2018 Quittance n°M107205 Enregistrement n°18707907, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis en date du 31 décembre 2018 sous le n°201862378 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2017

- Approbation du rapport de gestion de l'année 2017

- Approbation des deux rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2017

- Quitus entier définitif et sans réserve au Gérant de la société Mr Rekik Iyadh pour la gestion de l'exercice 2017

- Affectation du résultat de l'exercice 2017

- Approbation des conventions réglementées.

2019400100SRLB2

STE AMS GLOBAL TRADE SARL

Au capital de 2 000 Dinars

Adresse : N°14 Rue Abou Hanifa bureau n° 6 2ème étage 2078 La Marsa

MF : 0977546/A/M/000

Suivant PV en date du 17/12/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société 1er bureau Tunis le 28/12/2018 sous le numéro 18508158 quittance n° M09954 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 02/01/2019 sous le numéro D019572006, les associés ont décidé :

- L'ajout de l'activité études et conseil comme une activité secondaire l'agrément de l'entrée de la société I WAY SOLUTIONS comme un nouvel associé et l'augmentation du capital qui passe de 2000 dinars à 4000 dinars.

2019400101SRLB2

Société CLEO VISION PLUS

SARL au capital 1 140.000 DT

Centre Médicale Hannabal Deuxième étage cité des Pins les Berges du Lac 2

RC : B011476720131

MF : 1309446VAM000

ICNSS : 321772-23

Suivant PV de rassemblée générale extraordinaire du 5 Septembre 2018 enregistré à la Recette d'enregistrement du Berges du Lac en date du 17 Septembre 2018 sous le n° 18707102 quittance : M096991 dont deux exemplaires ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0123262013 en date du 27 décembre 2018 les associés ont décidé d'autoriser au gérant à contracter un crédit de 560 mille dinars au nom de la société et donner les garanties nécessaires et question diverses.

2019400102SRLB2

Sté Arabe des Huiles Alimentaires S.A.H.A -S.A.R.L

Capital social : 40.000

Siège social : Zone Industrielle rue Sbitla Kasserine

MF : 629075/K/ A/M/000

RC : 81107691998

Suivant le procès verbal d'une assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2018 enregistré à la recette de finances rue Habib Bourguiba Kasserine sous le numéro 18704611 quittance n° M082210, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kasserine sous le N° 2019452 du 04/01/2019, il a été décidé changement siège social zone Industrielle Wed Chaabouni rue Agareb km 5 Sfax.

2019400103SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement d'adresse du siège social

SOCIETE NK PLAST

SUARL au capital de 5 000 dinars

Siège social : Rue Kazwini n° 92- Chotrana 1 - la Soukra - Ariana

MF : 156U04N/A/M/000

Registre de Commerce : B0372912018

Suivant procès verbal de l'A.G.Extraordianire du 31 Mars 2018, enregistré à la recette de finance de BORJ LOUZIR le 21/11/2018 enregistrement N° 18703482 quittance n° M067503 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de ARIANA le 11/12/2018 sous le n° 201858855, il a été décidé le transfert du siège social de la société au Rue Kazwini N° 92 - Chotrana 1 - la Soukra ARIANA et décide de donner tous les pouvoirs au porteur pour les procédures de publication.

2019R00046SRUB2

Dissolution d'une SUARL

Société Le Bâtiment Moderne

Rue Mohamed Youneb Zarmedine 5040

MF : 1554810NAM000

CNSS : 46817794 - 03

En vertu d'un procès verbal extraordinaire enregistré à la recette

des finances de Zarmedine le 31/12/2018 quittance n° M026797 enregistrement n° 18500969 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir le 3/1/2019 sous le n° D154522018 comportant la dissolution de la Société et la dénomination Mr Sofien Ouchem le gérant de la société liquidateur.

2019S00047SRUB2

Liquidation et dissolution d'une société

Société Tunisie Expert Call Center S.U.A.R.L

Au capital de : 7 750 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourghiba 4021 Kalaa Sghira Sousse

MF : 1516498/N/A/M/000

Suivant PV de l'A.G Extraordinaire en date du 31/10/2018, enregistré à la recette des finances Kalaa Sghira le 27/12/2018 sous le n° 18501039 quittance n° M34366, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance Sousse 2 le 4/1/2019 sous le n° 2019424 dépôt n° D911772017. Il a été décidé la dissolution et la liquidation de la société et la nomination de Melle Wided Ben Regaya liquidateur.

2019S00051SRUB2

Société CHORIOTIS

MF : 1504188MAM000

RC : B0861922017

Suivant l'acte du 13 septembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de société à Sfax le 13 septembre 2018 sous le numéro 18704553 quittance M004954, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de 1ère instance Sfax 2 le 25 décembre 2018 sous le numéro 201861482.

Mr Ahmed REBAI a décidé la clôture de l'opération de liquidation.

2019B00013SRUB2

Société Taurus 08 SARL

Capital : 1 704 800 dinars

Siège social : Parc des Activités Economiques Menzel Bourguiba

MF : 1036901/F/A/M/000

CNSS : 273031-73

RC : B047672008

Suite à l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 novembre 2018 enregistré à la recette des finances Menzel Bourguiba le 18 décembre 2018 n° enregistrement 18703474 n° quittance M074876, deux copies ont été déposées au tribunal de 1ère instance de Bizerte sous le n°2019753 le 7 janvier 2019, l'assemblée a décidé :

- Changement de raison sociale de Taurus 08 à Dynacast Tunisia.

2019W00012SRUB2

Société Frites Fraîches - SUARL

Siège social : Henchir Kherkheche Aousia 7014

Capital social : 10 000 dinars

MF : 1432345 H/N/M/000

Suivant acte SSP, en date du 20/12/2018 enregistré à la recette des finances, Ras Jebel, le 28/12/2018, n° des quittances M076067, n° d'enregistrement 18803645, l'associé de la société décide de :

- L'approbation de la cession des totalités des parts de Mr. Amor Troudi à Mr Fethi Houkki

- Acceptation de la démission de Mr. Amor Troudi.

- Nomination de Mr. Fethi Houkki en qualité de gérant.

- Mise à jour des statuts de la société.

Dont deux exemplaires de PV ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte sous le n°2019896, en date du 08/1/2019.

2019W00015SRUB2

Liquidation

Société Top Sécurité - SUARL-

Siège social : 07 Rue Moncef Bey Bizerte

MF : 1395929R

RC : B0287732015

Suivant PV d'assemblée générale extra ordinaire du 12/11/2018 enregistrée à la recette des finances Bizerte le 12/11/2018 n° de reçu 93658 n° d'enregistrement 18505256 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Bizerte le 3/1/2019 sous le n° 0024242015 il a été décidé la liquidation de la société et la nomination de Monsieur Samir Hakiri Liquidateur.

Les éventuels créanciers de la société sont tenus de présenté leurs justifs au liquidateur à son siège élus N° 2 Cité Jala Bizerte dans un délai de vingt jours de parution de cette annonce au jort.

Passant ce délai aucune opposition est acceptée.

2019W00016SRUB2

« Evolution Beauty and Skin »

Suarl au capital 20.000 dinars

MF : 1502737L/A/M/000

CNSS : 59423513

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 09/09/2018, enregistré à la recette des finances Charguia le 15/11/2018 sous le n° 18705454 quittance n° M086449 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 18/12/2018 sous le n° 201859983, il a été décidé ce qui suit :

- Agrément de la cession de la totalité des parts sociales de Madame Alia Hentati à Mme Sahla Guermazi.

- Transformation de la forme juridique de la société en société unipersonnelle à responsabilité limitée.

- Modification corrélative des statuts.

2019400022SRUB2

Cession de parts sociales

Nomination d'un nouveau gérant

Société COMMERCIAL NESS DISTRIBUTION SUARL

Capital : 15000 DT

Siège social : 3 rue Slimene El Hrairie 1002 Tunis

Immatriculation Fiscale : 1360456Q

Registre de commerce : B01150682014

Suite à l'acte de cession en date du 11/12/2018 enregistré à la recette des

finances de la rue d'Autriche Tunis le 14/12/2018 sous le n° 18106684 quittance n°M097291 et suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/12/2018 enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche Tunis, le 14/12/2018 sous le n°18706685 quittance n°M097296; dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 20 décembre 2018 sous le n°201860658.

Il a été décidé ce qui suit :

- Cession de toutes les parts sociales de Mme Ines Boudidah au profit de Mr Faouzi Boudidah

- Mise à jour de l'article 7 du statut de la société

- Nomination de Mr Faouzi Boudidah comme gérant de la société en remplacement de Mme Ines Boudidah démissionnaire qui a reçu quitus.

2019400037SRUB2

Transfert du siège social

Société GOOD IDEA

Capital : 5000 DT

Siège: 19 Rue mécanique Charguia 1 Cité Khedhra 2035

MF : 1559976/H/A/M/000

Suivant PV de l'AGE du 15 novembre 2018, enregistré à la recette de Charguia 1 le 19 novembre 2018 n° 18706508 quittance n° M087111 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 le 25 décembre n° 20186149 il a été décidé :

- Transfert de siège social pour devenir 2 Abou Kacem Echabi App 9 - Ariana 2080 au lieu de 19 Rue de la mécanique Apt n° 2.1 Charguia 1 - 2035 Tunis.

2019400083SRUB2

SOCIETE BEST GESTION SUARL

MF : 1569180H/A/M000

RC : 001124942018

Suivant Procès Verbal des décisions de l'associé unique du 25/10/2018 enregistré à la Recette des finances de Montplaisir en date du 26/10/2018 sous quittance N° M087985 et enregistrement N° 18805459, et dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 12/12/2018 sous quittance n° 201858997, il a été décidé l'extension de l'objet social de la société :

Activité Principale : La Location Immobilière.

Activité Secondaire : La Vente en gros de produits alimentaires.

Et: Suivant Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 29/10/2018, enregistré à la recette des finances de Montplaisir en date du 29/10/2018 sous quittance N° 88876 et enregistrement N° 18805490, il a été décidé l'ouverture d'un point de vente au N° 56 Rue Abou Al Kacem Chebbi Ariana.

2019400096SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré en date du 18 décembre 2018 à la recette des finances de la Goulette sous le n° 18207725, quittance n° 122235, Madame Raja Bent Mahmoud Indolssi épouse Hbib Agrebi a vendu la totalité de son fonds de commerce exploité pour la vente de vêtements utilisés (frippe) sis à angle rue Tahar Ben Achour et rue Erriadh Kram ouest à la Société FRATELLO SARL.

Les oppositions seront faites chez madame Raja Bent Mahmoud Andolssi épouse Hbib Agrebi à son adresse sise au 06 rue Tataouine Kram Ouest Tunis. Et ce à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de cette vente a été faite au quotidien et Echourouk en date du 3/1/2019.

2019T00022FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente rédigé le 26 décembre 2018 et enregistré à la recette des finances d'Ariana quittance n° 130859 enregistrement n° 18209662, la Société DIVINO MEUBLE (SARL) registre de Commerce B03255042017, MF 1545078/H représentée par ses deux gérants a vendu à la société MAJD AND CO Registre de commerce B1213732018, MF 1588289/C/A/M/000 représentée par sa gérante, la totalité du fonds de commerce exploité comme salle d'exposition et vente des produits d'origine Olivier (Alimentaire, Cosmétique et Décoration) Meubles et Ameublement et Articles cadeaux sis à 58 Rue Sidi Fraj la Soukra Ariana 2036.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Lilia Foudheili à son cabinet sis à 6 rue d'Allemagne Tunis dans un délai maximum de vingt jours à partir de la date de la publication au Jort.

2019T00025FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 31/12/2018 enregistré à la recette des finances av de la Gare Tunis le 31/12/2018 (n° d'enregistrement 18209065), Mr Khaled Ellamsi titulaire de la CIN n° 007732464 a vendu à Mr Noureddine Laabidi titulaire de la CIN n° 00417512, tout le fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles à usage de cafeteria, enregistré au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° A0156042017, sis au n° 30 rue Abderrazek Chraiibi Souk Moncef Bey Tunis. Cette vente a été publiée au journal – ECHOUROUK - le 3/1/2019.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire au domicile de l'acquéreur sis au n° 01 rue Madinet Elmaoucel Ennasr 2 Tunis, et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019T00031FCCC2

Donation de fonds de commerce

Selon contrat de donation le 26/12/2018 chez le NOTAIRE de Tunis CHAHBI ABDERAHMEN et son collaborateur il apparaît que Abdellatif Aouadi a donné le fonds de commerce du local sis à rue Bon Secours n° 7 Tunis, à son Fils: Abdelkader Aouadi.

Toutes réclamations peuvent être déposées au près du possesseur à l'adresse du fonds. Cet avis est paru au journal Chourouk le 29/12/2018.

2019R00051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 11/12/2018 et 25/12/2018 ,enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Monastir, en date du 26/12/2018 sous le numéro18206958 quittance n° M076904, la société Magasin Boussaid, société à responsabilité limitée de droit tunisien au capital de 15.000 dt, inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Monastir sous le numéro B15121812013, titulaire du matricule fiscal n°1301868 E, dont le siège social est sis à l'avenue Habib Bourguiba Khenis 5011 Monastir, a vendu à la société Aziza de commerce de détail S.A immatriculée au registre de commerce de Ben Arous sous le n° B31144042012 , matricule fiscal n° 1259149J dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous , la totalité du fonds de commerce exploité comme commerce en détail des produits alimentaires au local sis à l'Avenue Habib Bourguiba Khenis 5011 Monastir, et ce avec tous ses éléments corporels et Incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société Aziza du commerce de détail à son siège social sis au n° 22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le meme avis a été publié dans les journaux « Achourouk » et « le quotidien » datés du 5/1/2019.

2019R00063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20/12/2018 et 28/12/2018, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Monastir, en date du 2/1/2019 sous le numéro 19200009 quittance N° M000156, La société ZM Distribution, Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée de droit tunisien inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Monastir sous le numéro B155502015, titulaire du matricule fiscal n° 1381207P, dont le siège social est sis à Sidi Serri 5000 Monastir, a vendu à la Société AZIZA de commerce de détail S.A immatriculée au registre de commerce de Ben Arous sous le N° B31144042012, matricule fiscal N° 1259149J dont le siège social est sis au n° 22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité comme commerce en détail des produits divers au local sis à Sidi Serri 5000 Monastir, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du commerce de détail à son siège social sis au n° 22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le même avis a été publié dans les journaux "Achourouk" et "Le Quotidien" datés du 6/1/2019.

2019R00069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/12/2018, enregistré à la recette des finances avenue Mohamed Maarouf Sousse le 31/12/2018 sous le n°18202865, quittance n° M094218, Mr Zouhaier Brahem domicilié à la Rue Mednine Msaken CIN n° 05537225, a vendu à M Abdellatlf Amara à la Rue Victor Hugo CIN n° 02850944, la totalité du fonds de commerce destiné à tous commerce sis à 66 Rue Victor Hugo Immeuble Tourabi 4000 Sousse. Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Issam Bouraoui, avocat, sis à la Rue Victor Hugo Immeuble Mahjoub 5ème étage Bureau F1 Sousse, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Achourouk.

2019S00023FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7/9/2018, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 13/9/2018 quittance n° 46061 enregistrement 18202945 Monsieur Mustafa Ben Hssin Ezin a vendu à Monsieur Mohamed Ben El Mabrouk Ben Saleh El Mabrouk la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et Incorporels sis rue Ali Balhwen El Mahdia.

Toute opposition sera effectuée au cabinet de Maître Belarbi Imen sis avenue 3 août Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Un extrait du présent avis a déjà été publie au journal le Quotidien du 27/12/2018.

2019S00032FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 27/12/2018 enregistré à la recette des finances Kalaa Kebira le 31/12/2018 sous le n° 18202340, n° de quittance 059657, Mme Amel Bent Mohamed Ben Hedi Biri, RC du tribunal de 1ère instance Sousse 2 n° A918762018, MF 1517429D, C.I.N n° 09273973 demeurant Rue Turnova Gabadji Sousse, a vendu à Mr Hamdi Ben Riadh Bousffara, CIN n° 12812403 demeurant 55 avenue de la République Sousse, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dénommé ABIDA SHOES exploité dans le commerce de la vente de chaussures à la rue Ali Belhouane Kalaa Kebira Sousse.

L'acheteur a élu domicile au local où est exploité le fonds.

Les oppositions sont acceptées dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur dans son adresse indiquée ci haut.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le jeudi 3/1/2019.

2019S00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat, rédigé par Maître Hellal Kamel enregistré à la recette des fiances de Monastir au 19/12/2018 sous le numéro de reçu Mo75120 Mohamed Fredj Ben Salem Ben Ali Douki aussi nommé Khedher a vendu à Mounir Ben Mohamed Ben Amor Trabelssi tout le fonds de commerce exploité pour tout type de commerce situé à Rabat Monastir, Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur sis à C 7 n 136 Monastir dans un délai ne dépassant pas 20 jours.

2019S00037FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances de Téboulba le 17/12/2018 sous n° 18202272 quittance n° M050679, Mr Foued Kammoun, titulaire de la CIN n° 06793764, et demeurant à Rue Omar Baioudh n° 98 Tébouba a vendu et cédé à la Société Imprimerie Kammoun Sarl, (RC : B1518922017), dont le siège sise à Avenue Mahbouba Soussia 5080 Téboulba, représentée par Mme Rim Tekaya, titulaire de la CIN n° 06881156, la totalité du fonds de commerce du local destiné Imprimerie, sis à Rue Ibn Khaldoun Teboulba avec leurs éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les main de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 6/1/2019.

2019S00058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé rédigé par Maître Nesrine Naoui avocate à Mahdia, légalisé le 21/12/2018 et 24/12/2018 et enregistré à la recette des finances de Mahdia le 24/12/2018 n° de quittance MO62011, Monsieur Jalel Ben Abdallah Ben Maaoui Benhssine, Tunisien, titulaire de la CIN n° 08278232 délivrée le 8/01/2001 et demeurant à Bessetine Sidi Alouen Mahdi a vendu à Monsieur Samir Ben Mohamed Laaroussi Ben Amor Bayoudh, Tunisien, titulaire de la CIN n° 08275171 délivrée le 28/11/2012 et demeurant à la rue Amor Karchoud Ksour Essef Mahdia la totalité du fonds de commerce dénommé «CAFE OXYGENE» situé à la rue Al Imen Ajinet Hiboun Mahdia exploité en tant que café de première catégorie comme activité principale et restaurant comme activité secondaire.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Samir Ben Mohamed Laaroussi Ben Amor Bayoudh à la même adresse du fonds de commerce à la rue Al Imen Ajinet Hiboun Mahdia et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019S00059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous -seing privé en date du 31 décembre 2018 enregistre le 31/12/2018 à la recette des finances Jendouba (quittance num M 098191 enregistrement num 18205399, Mr Naji ben Rebeh Ochi (CIN num 02361603) a vendu à Mme Naziha Bent Hedi Gazouani (CIN num 02529063) la totalité du fonds de commerce café sis à rue Ali Ben Belhoun rue 1 juin Jendouba avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du café rue Ali Ben Belhoun rue 1er juin Jendouba dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.O.R.T

Cet avis a été publié au journal «Echourouk » le 5/1/2019.

2019C00006FCCC2

Acte supplémentaire du contrat d'un fonds de commerce

Suivant un acte supplémentaire du contrat d'un fonds de commerce daté le 26/12/2018 enregistré à la recette des finances à Gabés daté le 27/12/2018 sous numéro 18708531 reçu n° M70172 modifié et complémentaire du contrat de vente d'un fonds de commerce daté le 19/9/2018 enregistré à la recette des finances à Gabés daté le 20/9/2018 sous numéro 18206127 reçu n°M052834 entre les soussignés Monsieur Baabou Abdeljwad et Monsieur Mohamed Ben Khalifa qui ont convenu de choisir la boulangerie Habouria et Bouanane situé à rue Mohamed Ali Gabés comme nouveau siège élu au lieu du local même situé à la rue République Gabés.

Les oppositions seront acceptées à l'acquéreur et à boulangerie Habouria et Bouanane situé à rue Mohamed Ali Gabés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal « le Quotidien » le 29/12/2018.

2019Z00019FCCC2

Don du fonds de commerce

Suite d'un acte de don rédigé par notaire le 21/12/2018 Monsieur Salem Chebil a donné à Monsieur Jawher Chebil tous le fonds de commerce «vente de materiels meubles et portable» ce fonds est immatriculé au greffe de registre de commerce de la cour de première instance de Monastir sous le n°A1388251997 le don comprend les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites dans un délai de 20 jours de sa publication au jort.

2019P00005FCCC2

Avis

Selon un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Gafsa le 25/12/2018, reçu n°

18207409, quittance n°M050977 M Chabi Hajier a vendu à Mr Amaima Moktar et Mr Beir Walid la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des vêtements sis à Place Ennacer Gafsa.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Mr Amaima Moktar et Mr walid Beir, demeurant Amaima Sidi Aiche, Gafsa, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk du 29/1212018».

2019100002FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié établi le 21 décembre 2015 enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 31 décembre 2015 sous quittance n°M132181, Monsieur Tahar Dridi cède à son fils Oussama Dridi nue propriété tout le Fonds de Commerce pour l'activité Fast Food au local situé au n°6 immeuble Sana résidence Dalia Avenue Ibn Khaldoun Arîana. Toutes oppositions sera accepté auprès de l'acquéreur au local sus-indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT. Cette annonce est publiée au journal Dar Essabah le 7 décembre 2018.

2019400036FCCC2

Vente de parts indivises dans un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Wassim Azaiez, signé le 26/12/2018 et enregistré le 31/12/2018 à la recette des finances avenue Taieb M'hiri - Nabeul (quittance n° M098843 - enregistrement n° 18204002), Mademoiselle Farah Nour El Islam Reguig demeurant au 62 rue Syria - Tunis, a vendu la totalité de ses parts dans le fonds de commerce sis au 157 avenue Habib Bourguiba - Nabeul exploité comme pharmacie de jour catégorie "A", à Monsieur Mohamed Alaeddin Reguig demeurant au 157 avenue Habib Bourguiba - Nabeul.

Les éventuelles oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à son adresse précitée, et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le contenu du présent avis a été publié au journal le Temps du 3/1/2019.

2019400054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 27 Décembre 2018 enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis le 27/12/2018 Q.151718 E18207090, la société Club de la Mode, SARL, représentée par son gérant Monsieur Adel Makni, élisant domicile à l'espace Makni 2, Avenue Tabar Den Ammar, El Menzah 9, Tunis (MF 288631T/A/M/000) a vendu à la société «Pierre de Coubertin », SARL, dont le siège est à l'impasse n° 2 Rue Kamel Ataturk, Tunis 1001, représentée par son gérant Monsieur Béchir Abahanini (MF 1410307 G/A/M/000) un fonds de commerce exploité à usage de commerce de prêt à porter exploité dans le local 1.04 au rez de chaussée du centre commercial "le Claridge"Avenue Habib Bourguiba, Tunis, avec les éléments incorporels (clientèle et achalandage) et à l'exclusion des éléments corporels et du nom commercial.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.R. T dans le domicile élu à l'étude Maitre Naoufel Ben Cheikh Larbi, sise au 17, Avenue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux joumaux Essahafa et le Quotidien du 4/1/2019.

2019400069FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24 décembre 2018 enregistré à la recette des finances la Marsa - Tunis le 27/12/2018 Q.M151721 E 18207091, Monsieur Mohamed Néjib Balti, titulaire de la CIN n° 00273634, agissant en son propre nom, a vendu à la société « Pierre de Coubertin », SARL, dont le siège est à l'impasse n° 2 Rue Kamel Ataturk, Tunis 1001, représentée par son gérant Monsieur Béchir Abahanini (MF 1410307 G/A/M/000) un fonds de commerce exploité à usage de café 1ère catégorie ayant la dénomination café « La Symphonie» exploité dans le local sis au 45/43 centre commercial «le Colisée» Tunis, avec les éléments incorporels et les éléments corporels et le nom commercial .

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis. au J.O.R.T au domicile élu à l'étude Maître Yacine Karim Salman, sise au 2, Rue Claude Bernard Belvédère 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux joumaux Essahafa et le Quotidien du 4/1/2019.

2019400070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 2/1/2019 enregistrée à la recette des finances Sbitla le 3/1/2019 quittance n° M000392 enregistrement n°19200007 Mr. Mohamed Tarek Ben Salem titulaire de la CIN 08234599 a vendu un fonds tout commerce, sis rue route nationale n°13 Sbitla à Mr Ezzayer Ben Mohamed Bellili titulaire de la CIN 08582704.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Temps du 5 Janvier 2019.

2019400075FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Manouba le 31/12/2018 Quittance N° M062260 N° d'Enregistrement 18203408 Monsieur Mohamed Ben El Borni Ben Ammar El Hazem titulaire de la C.I.N N° 07352080, a vendu à Monsieur Mohamed Mounir Ben Abdelaziz Ben Haj Mohamed Ariani, titulaire de la C.I.N N° 05188356, le fonds de Commerce qui consiste en un magasin de vente Accessoires Produits de Quincaillerie sous la nomination "MED ELECTRIC", exercé au local situé à la résidence Narjes magasin N° 3 cité des oranges 2010 Manouba, le prix de vente a été bloqué entre les mains de Maitre Ridha Attia Blibech, Avocat à la Cour de Cassation, titulaire de la matricule fiscal N° 082122MAP000 domicilié 2 Bis, Rue d'Argentine Imm. Argentina – 4ème étage N° 2 Tunis Belvédère.

Les oppositions seront acceptées entre ses mains dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT, Cette annonce a été publiée au journal ELSSABAH du 04/01/2019.

2019400094FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Yesminet le 11/1212018 sous le n° 18203201 quittance n° M049822, Monsieur Abedhak Mahjoubi et ses fils Badis et Mohamed Amine Mahjoubi demeurant au 231 rue Jobran Khalil Jobran cité Errabta la Nouvelle Medina Ben Arous, cèdent, à Madame Amira Mahmoudi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis au 15 rue Khalifa Eddimassi, Madina Jadida, Ben Arous, affecté à l'activité de garderie. Le présent avis a été publié au journal Essahafa en arabe. Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains des vendeurs sur-nommés en leur domicile sus-indiqué, et ce, dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel Tunisien.

2019400097FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

« Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 15/11/2018, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sousse le 27/12/2018 sous n°18304287 - quittance n°M004733 la société «SOMETH» Sarl, (RC : B189641997- MF : 0028431/R) représentée par Mr Slim Ouahchi et Mr Hattab Sayadi, dont le siège sis à port El Kantaoui BP119 Hammam Sousse a loué à la société «Le Méditerranée», Sarl en cours de constitution, représentée par Mr Slim Ouahchi, la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant sis à port El Kantaoui BP119 Hammam Sousse pour une durée de 3 ans du 1/1/2019 au 31/12/2021, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 08/1/2019.

2019A00001FCCC3

Location d'une gérance libre

Suivant acte S.S.P le 29/3/2012, enregistré à la recette de finance Med Maarouf Sousse le 22/6/2012, n°de quittance M044030, n° d'enregistrement 12302084, Mme Hamida Hachfi a loué à Mr Ibrahim Ben Guendia sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce sis à Av de France Sousse destiné pour vente les Prêt à Porter avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Les oppositions seront reçues par l'acheteur Mr Ibrahim Ben Guendia au siège du fonds du commerce sis Av de France Sousse.

2019A00004FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Il est porté à la connaissance du public que Mme Houda Bent Ali Ben Haj Mohamed Bannour et ses filles Ines Masri et Ibtissem Masri demeurant au 20 rue Thaalbi Bizerte ont donnée en gérance libre à Mr Mohamed Hbib Meliani demeurant au 43 rue Elajina Bizerte l'intégralité du fonds de commerce sis au 25 rue d'Alger Bizerte destiné pour vente et réparation des lunettes (opticien) pour une durée de dix ans renouvelables à compter du 1/12/2018 jusqu'au 30/11/2018.

Suivant un contrat de location enregistré à la recette des finances de Bizerte le 7/12/2018 sous n°18305733 quittance n°M100395.

La publication a été publiée dans les journaux le Temps et الصباح le dimanche 6 janvier 2019.

2019W00011FCCC3

Gérance Libre

Suivant acte sous seing privé du 04/02/2016 enregistré à la recette des finances d'El Mourouj le 10/02/2016 sous le n° d'enregistrement 16300599, quittance n° M011877 à Mr Anis Mosloh titulaire de la CIN n° 0575583 délivrée le 27/09/2012 loue la gérance libre du fonds de commerce du local de magasin.

Tout commerce sise à duplex 140 cité El Bosten El Mourouj 6 à Mme Kawther Zaghdoudi titulaire de la CIN n° 07858809 délivrée le 28/09/2011.

Cet article a été déposé au journal le Temps du 6 Janvier 2019.

2019400098FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndicat des Copropriétaire «Farah »

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale constitutive du

syndicat des copropriétaires de la résidence «Farah » sis à la Rue Yesser Arafet Sahloul Sousse en date du 22/12/2018.

Il a été décidé ce qui suit :

- Adoption des statuts des copropriétaires « Farah »

- Election de Mme Wissal Miladi comme présidente du syndicat.

2019S00055APSF1

Constitution d'une filiale d'association étrangère en Tunisie

MF : 1406041/Y/A/000

Suivant procès-verbal de constat établi par Maître Noureddine Zghab - huissier de justice à Ariana sous le n°8228 en date du 21.6.2018 et suite à l'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception en date du 20.11.2017 sous le n°RR238242024TN au secrétaire général du Gouvernement, une filiale d'une association humanitaire à but non lucratif étrangère au sens du décret loi n°88-2011 a été créée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INTERSOS.

Siège principal en Tunisie : Rue du lac Constance - Immeuble Carthage Centre - Bloc A - 2ème Etage -les Berges du Lac - 1053 Tunis.

Représentant légal en Tunisie : Maîtres Malek Bargui et Sana Berriri.

Objectifs :

- Soutien et assistance avec les peules qui vivent des crises sociales et collectives et des situations de famines dues à la pauvreté ou catastrophes naturelles, ...

- Elaboration des programmes de développement social et soutiens des droits fondamentaux et la dignité de l'Homme

- Offrir un climat de solidarité et de fraternité entre les peuples.

2018410412APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Selon le procès d'aperçu enregistrer sous le numéro éducatif 7889 du 4/12/2018 sous la supervision du huissier Monsieur Hatem Khalil a été élu de sous-direction du Services Contentieux pour être les adhésions comme suit :

Secrétaire général : Bechir Fariss

Assistant général : Khalil Elgharbi

Trésorier : Chokri Ghozi

Membre chargé des affaires juridiques : Ala Ouesleti

Membre en charge des affaires sociales : Amara Elkhamassi.

2019R00036APSF2

Avis

Selon le procès d'aperçu enregistrer sous le numéro éducatif 7891 du 4/12/2018 sous la supervision du huissier Monsieur Hatem Khalil a été élu de l'Unité de Sécurité Centrale pour être les adhésions comme suit :

Secrétaire général : Karim El khamassi

Assistant général : Hamdi Jouini

Trésorier : Radhwen Abd Saiyed

Membre chargé des affaires juridiques : Houssem Loueti

Membre en charge des affaires sociales : Atef Moussa.

2019R00037APSF2

Renouvellement de syndicat résidence Manaret El Madina

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires de la résidence Manaret El Madina sise à la Nouvelle Medina 3 - Ben Arous, tenu le 13 mai 2018 et enregistré à la recette des finances de la nouvelle medina en date du 8 juillet 2018, sous le numéro 18702376, et suivant quittance M036361et du décret municipal du 13 novembre 2018 le bureau du comité élu est composé de messieurs :

- Sami Kammoun : Président.

- Aymen Sallem : Secrétaire général.

- Sabri Toumi : Trésorier

Pour une période de deux ans renouvelables à partir du 13 novembre 2018.

2019R00065APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son Représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis, Immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996, Code T.V.A 000110F en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Hechemi Ben Mohamed Lili, Titulaire de la CIN n°04040416, demeurant cité Hadrumète B n°1 Sousse.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse, Code T.V.A; 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°86424 Sousse consistant en une villa moderne, comprenant un sous sol, un rez-de-chaussée et premier étage sis rue Zouhaier Safi cité Sahloul 2 Sousse, d'une superficie de 454 m².

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Sousse le 14/02/2019 à 9h.

Mise à prix :

Un million deux cent neuf milles trois cent dinars (1.209.300,000 D)

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00071VEPA1

Adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 7/2/2019 à 9 heures du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse au palais de justice de Sousse.

Le demandeur à la vente : Jameleddine Yacoub cin n°072859980, domicile élu chez son avocat Maître Hédi Boufares.

Le débiteur saisi : Mohamed Abderraouf Gazah C.I.N n°02837440 demeurant 8 Rue Oman n°109 Msaken.

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble dénommé «Essaâda» objet du titre foncier n° 70190 Sousse sis à Sousse délégation de Sousse, Gouvernorat de Sousse, rue Hammamet cité olympique de Sousse d'une superficie totale de 267 m² objet de la parcelle n°11 m², composée d'un rez-de-chaussée ayant des escaliers menant au première étage, un salon; 2 chambres, un groupe sanitaire et cuisine, le premier étage comprend 4 chambres, une salle de bain et un balcon, équipée en eau potable, électricité, gaz de ville, chauffage central et reliée aux conduites d'assainissement.

Les charges : 8 hypothèques inscrites au profit de la BIAT.

L'avocat poursuivant : Maître Hédi Boufares Avocat à la cour de cassation à son étude sise Rue Salah Saad à Sousse. (M.F 80180 P)

Mise à prix : 499 mille dinars + les frais de l'adjudication.

Observation : Pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou contacter l'Avocat poursuivant Maître Hédi Boufares. Pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2019S00122VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Maître Ltifi Mohamed Habib

Avocat rue 13 Août Kasserine 1200

Tél. : 77.479.598

Mat. Fiscal : 796382/A

Salhi résident à cité «ALEZDIHAR»

Partie poursuivante : Rabah Ben Mouldi Ben Salah Salhi résident à Cité "ALEZDHIHAR" Feriana Kasserine, non inscrit au registre de commerce.

Partie saisie : Mohamed Etaieb Ben Salah Marzougui résident à «Aouled Marzoug Om Lagsab Majel Belabes Kasserine, non inscrit au registre de commerce.

Avocal poursuivant : Maître Ltifi Mohamed Habib, rue 13 Août, Kasserine.

L'immeuble soumis à l'adjudication : Immeuble à usage d'habitation situé à la région «Aouled Marzoug» Majel Belabes qui contient deux salons; trois chambres à coucher dont une contient une salle de bain, une cuisine, un espace ouvert, une salle d'eau, une toilette, un espace couvert en avant et un autre espace à coté, une toilette située dans l'espace entourant toute la maison. Cette dernière est entourée d'un siège de tous les côtés. Tout l'espace dans laquelle se situe l'immeuble est d'une superficie 800 m² et l'espace couvert est d'une superficie de 280 m². Le tout est entouré de la propriété du père de la partie saisie.

Mise à prix : deux cent vingt huit milles dinars (228.000d.000).

Lieu et date de l'adjudication : Le lundi 11/02/2019 à parti du 9h du matin à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine. Ne peuvent participer à l'adjudication que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix. Les étrangers doivent en outre obtenir les autorisations requises. Pour plus de renseignements, il convient de consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Kasserine ou l'étude de l'avocat poursuivant.

2019K00009VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Le créancier saisissant : L'ARAB TUNISIAN BANK, S.A inscrite au R.C auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B167001997, dont le siège social est situé à Tunis, 9 rue Hédi Nouira 1001 Tunis, représenté par son directeur général. Son domicile élu est chez cabinet Maître Sami Akrout Avocat à la cour d'appel, sis 5 rue Sidi Abess Houmet souk Djerba.

Le débiteur saisi : Ridha Bessi, demeurant à Ouallagh houmet souk Djerba.

L'avocat poursuivant : Maître Sami Akrout Avocat à la cour d'appel, 5 rue Sidi Abess houmet souk Djerba, Matricule fiscal : 911220/E.

L'immeuble saisi : Terrain nu n°58 de la zone cadastrale W Mezraya à plusieurs angles, étendus entre le sud et le nord avec une déviation vers l'ouest. D'une superficie égale à 5037 m², Limité du sud Est par une tabia au long de 18.40m et 17.36m et 34.60m et 15.30m ensuite par une route rurale amenant à Mezraya de Nord et amenant à la route goudronnée liant houmet souk à Midoun de sud.

De coté sud ouest dans une première partie par une tabia au long de 29.10 m et 19.60m et 6m ensuite la parcelle n°59 au nom des tiers et dans une deuxième partie au long de 20.80 m et 16.20m et 14m ensuite la parcelle n°68 au nom des tiers.

De côté nord est par une tabia au long de 12.10m et 34.15m ensuite la parcelle n°56 au nom des tiers.

De côté nord ouest par une tabia au long de 36.35m et 35.60m ensuite deux parcelles de terrain au nom des tiers.

Le terrain se situe près du centre commerciale de Mezraya Djerba dans une zone agricole hors le plan d'aménagement et à coté de plusieurs habitations et les services de l'électricité et de l'eau potable.

Le prix d'ouverture : Deux cent un mille quatre cent quatre vingt dinars 201.480.000 dt.

Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 11 février 2019 à partir de neuve heures (9 h) du matin auprès du tribunal de première instance de Médenine.

La visite de l'immeuble saisi : Quotidiennement à partir de huit heures (8h) du matin jusqu'à dix huit heures (18h).

2019Z00017VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atallah Mohamed Chokri

Avocat à la cour de cassation

Cité commerciale 2 Kairouan

N° de téléphone : 77.230.906

Code fiscal : 140530B

Poursuivante : Henia Bent Mohamed Guizani, demeurant rue Abdessalem Bouraoui Ousseltia -gouvernorat de Kairouan.

Saisis : Héritiers d'Ali Ben Belgacem Bouraoui qui sont ses fils de sa femme Kadouja Fawar : Abada-Dalila - Bechir - Mohamed - Kamel-Atig - Lassaad - Mounira - Hichem Maher fils d'Ali Bouraoui, demeurant rue Ibn Arfa n°12 Ousseltia - Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Atallah Mohamed Chokri, Avocat à la cour de cassation cité commerciale 2 Kairouan.

Immeuble mis en vente : la superficie de 153 m² qui se constitue de 3 chambres, un patio, deux couloirs et un salon de coiffure de toute la maison, sise à Ousseltia limitée au sud par une maison qui appartient à Abderrahmane Bougrine, à l'Est par la propriété de Mohamed Naceur Bouraoui, à l'Ouest par les héritiers de Habib Farjaoui et Chrifa Haji au Nord la rue Ibn Arfa.

Mise à prix : (46.050.000d).

Audience et tribunal de l'adjudication : L'adjudication aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Kairouan le lundi 11/02/2019 à partir de 8h30 min.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de 8h à 17h.

Pour amples informations contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Kairouan ou est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2019H00008VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie

immobilière après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître El Arbi Zarrouk

Avocat près la cour d'appel

48 Rue d'Iran - Tunis 2ème étage, Bureau n°7

Tél : 55 611 011

Matricule fiscal : 1191497/H/P/000

Partie poursuivante : AMEN BANK société anonyme, représentée par son président directeur général, inscrite au registre de commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le n°B1776041996 ayant son siège social Avenue Med V, Tunis (en sa qualité de poursuivant).

Partie saisie : Ali Ridha Belajouza, domicilié à 5 rue Archimède, cité Erraoudha, La Marsa, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître El Arbi Zarrouk, domicilie à 48 Rue d'Iran, Tunis, 2ème étage bureau n°7.

L'immeuble saisi : La totalité de la propriété composée de la moitié des parts constituant le titre foncier dénommée "TNANI IV" numéro 581924 Nabeul (soit 14805 parts indivises). La propriété consiste en terrain agricole contenant 192 oliviers implantés depuis 7 ans approximativement. Elle consiste en La partie sud ouest du titre foncier n°581924 Nabeul et précisément la parcelle n°1 du plan établi par service topographique de Nabeul, sise à la zone Bouchraya Sliman gouvernorat de Nabeul. Elle se situe entre des terrains agricoles sans accès à la voie publique seulement des passages agricoles qui peuvent conduire à la voie publique.

Mise à prix : La mise à prix de la propriété saisie est fixée à soixante et onze mille quarante dinars (71.040 D, 000) après réduction de 40% à laquelle il s'ajoute les frais et honoraires fixés par le tribunal au cours de la première audience soit la somme de trois mille huit cent quatre vingt sept dinars (3. 887 D, 000).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi 4 février 2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia sis à la rue de la Paix Grombalia.

Les conditions de participation aux enchères :

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine tout au long de la journée.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia pour consulter le cahier des charges.

- Le participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix, ou présentation d'un chèque certifié portant le dit montant ou encore une garantie bancaire irrévocable du montant indiqué. Four les étrangers, le cas échéant de plus obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2019400242VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire

Société casino la-Medina

RC : B075S502003

MF : 853466/A/A/M/000

Conformément au procès-verbal du Tribunal de première instance de

Grombalia dans l'affaire n° 174, du 17 décembre 2018, il a été décidé de remplacer le commissaire à l'exécution, Monsieur Mohamed Najib Dhiab, par Monsieur Mondher Hamdi pour le suivie du plan de sauvetage de la société casino la-Medina.

Le commissaire à l'exécution

2019R00047VEPA2

Avis

L'administrateur judiciaire Sayhi Mohamed Habib 9 Rue Jalel Eddine Naccache Cité la Gazelle 2083 l'Ariana informe le public que le Tribunal de 1ère instance de Bizerte réunie en Chambre du Conseil le 13/11/2018 a pris concernant la société de la Tannerie du Nord Utique MF : 7166D/A/M/000 RC : B145541996 les résolutions suivantes:

Continuation des activités de la Tannerie du Nord (règlement judiciaire 95). Augmentation du capital social pour 709,200 mille dinars. Convocation de l'assemblée extra-ordinaire pour augmentation du capital social. Mission confiée au commissaire d'exécution d'assurer le suivi de ce programme

2019R00078VEPA2

Cession d'une société

Société de Valorisation et de Transformation des Sous -Produits Agro Alimentaires «SABA - S.U.A.R.L.

Siège social : Boulevard de la République -Sousse.

M.F : 000/M/A/20137D

R.C : B 12162002

C.N.S.S : 107412-33

En vertu d'une décision rendue par la chambre du conseil du tribunal de 1ére instance de Sousse 1 en date du 25 décembre 2018 affaire 4305, il a été déclaré la cession des actifs de la société « SABA » à madame Dalinda Bent Mohamed Bell Khiriya.

2019S00018VEPA2

Avis de la cession

Société «Queen's Property» - SUARL

Av. Mongi Bali - Immeuble Queen's – Sousse

Capital social : 3 950 000 DT

RC : B2745512004

MF : 0894908 G

CNSS n° : 276356 - 03

En vertu de la décision judiciaire rendu par le tribunal de première instance Sousse 2 sous n° 281888 le 28/11/2018 dossier sous le n° 34 il a été décidé :

- La cession de l'ensemble de la société «Queen's Property» SUARL à un tiers et la nomination de Melle Raouia Hmila en tant juge commissaire et Mr Makram Ben Abderrahmen en tant que contrôleur de l'exécution qui prend en charge d'établir le cahier des charges et faire les publications selon l'article 460 de la loi des procédures collectives. Le tribunal a interdit le dirigeant de réaliser toute opération de cession cette décision doit être publier par voie d'insertion au registre de commerce.

2019S00046VEPA2

«SOCIETE LES MAGASINS YOSRA S.A.R.L»

RC : B175541996

MF : 432520X/M/000

Decision de remplacement du syndic de la faillite

En vertu de la décision du Tribunal de Première Instance de Tunis rendue le 22 novembre 2018 se rapportant à l'affaire en redressement judiciaire n° 740, il a été décidé de remplacer le syndic de faillite M. Lotfi Nejimi par Mme Awatef Marzouki Fitouri en tant que syndic de faillite de la société ci-dessus désignée. Tous créanciers intéressés doivent inscrire leurs dettes, dûment appuyées, auprès du syndic de faillite sise au 92 rue 8600 la Charguia 1 - Tunis 2035 1er étage Tel : 71 771 212-Fax: 71 771 044 dans un délai maximum de 15 jours à partir de la date de parution de la présente publication.

2018410210VEPA2

Jugement préparatoire « décision d'ouverture de la procédure de cession »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba- Slimen

R.C : B195841997

M.F : 0004958 R

En vertu de la décision préparatoire dans l'affaire numéro 252 rendu par le tribunal de première instance de Grombalia le 17/12/2018, l'institution de tribunal réuni le 17/12/2018 dans la chambre consultative a décidé: qu'en application de l'article 460 et suivant c.c de la loi 36 année 2016 en date du 29/04/2016 relatif au sauvetage des entreprises en difficultés économiques :

L'autorisation préparatoire relatif à la cession total aux autrui de la société commercial « Al-Ikhlas » titulaire du registre de commerce B 195841997, la nomination de Monsieur Aifa Badreddine contrôleur judiciaire d'exécution de la dite société, le chargé de préparer le cahier des charges et d'exécuter la procédure de publication au JORT, deux journaux quotidienne l'une en langue arabe et toute autre support autoriser par le juge administrateur avant la date du 7/1/2019 et fixer la date limite pour expédier les offres au 11/2/2019 .

Le greffe du tribunal est chargé de l'insertion de cette décision au registre de commerce de la société, ainsi qu'autoriser le dit administrateur de faire la publication de la décision du tribunal.

2019400029VEPA2

Société : INJECTA

Capital social : 100.000 dinars

Société : SARL

Adresse : Avenue Taher Ben Ammar, résidence El karouen 3 Appt 11 El Menzah 9, 1013

Matricule fiscal : 1185836T

Registre de commerce : B2417842011

Suite à la décision du tribunal de première instance de l'Ariana du 25 décembre 2018, sous le numéro 302, relative à l'affaire de la société INJECTA. Il a décidé ce qui suit :

- L'ouverture des procédures du règlement judiciaire :

- Nomination de Mme Atef Tobji : juge commissaire.

- Nomination de monsieur Akrem Chriti en tant qu'Administrateur judiciaire pour enquêter sur la situation économique et financière de la société,

Tous les créanciers sont invités à s'adresser au bureau de l'Administrateur, size au 12 rue Ibn Jazzar Appt n°3 Lafayette Tunis, pour inscrire leurs créances impayés munis des justificatifs de ces créances dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019400039VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation

CENTRE D'ANIMATION

CASINO SAMARA

Société Anonyme

Capital : 3175455 dinars

Siège : Casino Samara Avenue 14 Janvier 2011 Sousse

MF : 455922LAM000

RC : B163931996

Tous les actionnaires de la société centre d'animation CASINO SAMARA sont convoqués le Samedi 09/02/2019 à 10h du matin au siège de la société boulevard 14 Janvier 2011 Sousse pour délibérer ce l'ordre du jour suivant :

1. Acceptation des membres du président directeur général et directeur général Adjoint et du commissaire au compte par le tribunal du 28/09/2018.

2. Approbation du contrat de partage signé Novembre 2014.

3. Questions diverses.

2019S00079SANB3

Deuxième Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNIFOOD

Société anonyme au capital de 300.000 dinars

Siège social : route de Mahdia Km 25 3095 Sfax

RC N° B0863382007

MF : 1020630VAM000

Messieurs les actionnaires de la Société TUNIFOOD société anonyme au capital de 300.000 dinars, ayant son siège social au route de Mahdia Km 25 Sfax, sont convoqués une deuxième fois a assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le premier février 2019 à 13 heures de l'après midi au siège de la société sis au route de Mahdia Km 25 Sfax suite au report de la première assemblée tenue le 14 avril 2018 pour défaut de quorum pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Discussion de la situation de la société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciale,

2- Pouvoirs pour formalités.

2019X00052SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle 2017

Société Tunifood - S A

Au Capital de 300.000 dinars

RC : N° B086382007

MF : 1020630VAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunifood société anonyme au capital de 300.000 dinars ayant son siège social à route de Mahdia Km 25 Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2017 qui se tiendra le premier février 2019 à 11h du matin au siège de la société sis route de Mahdia Km 25 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2017.

2- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration.

5- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

6- Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2017.

7- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2017.

8- Information des fonctions occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10- Questions diverses.

11- Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2017 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera au vue d'une procuration spéciale.

2019X00053SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle 2016

Société TUNIFOOD

SA au capital de 300.000 dinars

RC : N°B086382007

MF : 1020630VAM000

Messieurs les actionnaires de la Société TUNIFOOD société anonyme

au capital de 300.000 dinars ayant son siège social à la route de Mahdia Km 25 Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2016 qui se tiendra le premier février 2019 à 9h du matin au siège de la société sis à la route de Mahdia Km 25 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2016

2- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration

5- Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

6- Approbation des états financiers de la société arrêtés au 31/12/2016.

7- Affectation des résultats de l'exercice clos au 31/12/2016

8- Information des fonctions occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président directeur général.

9- Quitus aux membres du conseil d'administration et au président directeur général.

10- Questions diverses.

11- Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2016 l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2019X00054SANB3

Convocation

Pour conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la société SOHEF SA sont appelés pour une réunion du conseil d'administration qui aura lieu le 29 Janvier 2019 à 10.00 heures au siège social de l'UGFS NA sis au 2ème étage de l'immeuble Fraj, rue du lac Biwa les Berges du Lac CP 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêt des états financiers pour les exercices clos le 31/12/2016, 30/06/2017 et 30/06/2018.

- Questions diverses.

2019X00062SANB3

TUNISIA G'OLF SERVICES - S.A

Société Anonyme au capital de 3.051.000DT

Siège social : Golf Yasmine – Route Bir Boureghba 8050 Hammamet

MF : 1064613H/A/M/000

RC : B0161702008

(M. CNSS : 285518-47)

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIA GOLF SERVICES sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 31 janvier 2019 à 15H00 au siège de la société Tunisienne de Développement du Golf sis au 10 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de l'Issue du Contrat de la location du Fonds de Commerce du Golf Yasmine à Hammamet et de son extension.

2- Examen de l'issue de la société.

2019N00039SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP)

Siège Social : Centre Urbain Nord - Immeuble Ennour 5ème étage - 1082 Tunis

RC : B138982002

MF : 802906/X

Matricule CNSS : 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le Mardi 19 Février 2019 à 11h00 au Siège Social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au 5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018, composés du bilan, état de résultat, état des flux de trésorerie et notes aux états financiers.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2018 et du résultat annuel.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice

2018.

6. Fixation des jetons de présence et indemnité de représentation pour l'exercice clos 2018.

2019400119SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Institut Supérieur Privé d'administration des Entreprises de Tunis "I.A.E TUNIS"

Société anonyme au capital de 2 000 000 DT

Siège social : 95, Rue de Palestine 1002 Tunis Belvédère

MF : 1360212W/N/M/000

RC : B01149122014

Messieurs les Actionnaires de l'Institut Supérieur Privé d'Administration des

Entreprises de Tunis "I.A.E Tunis" sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 janvier 2019 à 10 heures du matin au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2017.

2- Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

4- Approbation des conventions au sens de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

7- Suppression de la co-signature de Monsieur Ali Khelifi avec le directeur général de la société.

8- Augmentation du salaire du directeur général et du président du conseil d'administration.

9- Question diverses.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien.

2019400177SANB3

Autres sociétés

Convocation

Messieurs les Actionnaires de la Coopérative Ouvrière des Marchés de Gros de Sfax «COOPOM» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le Lundi 28 janvier 2019 à 10h du matin au siège de l'UGTT de Sfax à fin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport sur les gestions 2017.

- Rapport des commissaires aux comptes Ex 2017.

- Approbation de ces rapports, des bilans, comptes de résultats de l'Ex. 2017.

- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

- Questions diverses.

2019X00033SODB3

Annonce de l'assemblée générale extraordinaire deuxième rendez vous

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

"El Aachech" à El Aachech - Menzel Chaker Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles " El Aachech" à El Aachech Menzel Chaker - Sfax à l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale extraordinaire deuxième rendez vous qui sera tenue le Mercredi 30 Janvier 2019 à neuf heure et demi matin au siège de la Société mutuelle à El Aachech au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Voir la possibilité d'augmentation du capital de la Société Mutuelle par émission de nouvelles parts sociales

- Voir la possibilité de dissolution de la société mutuelle et nomination d'un liquidateur.

- Réduction des membres du conseil d'administration de 12 à 6.

Observation :

Le rapport des décisions proposées sera mis à la disposition des adhérents 10 jours avant la date de l'assemblée générale.

2019X00038SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle des services agricoles « SARJ OUESLET »

Siège sociale : cité Echouhada El Ouelatia

Capital : 30.000 dinars.

RC : C10147382016

MF : 1460931DAM000

Messieurs les adhérents de la société de Mutuelle de Base de Services Agricoles « SARJ OUESLET» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi le 31 janvier 2019 à 10 heures au siège de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation des formalités et des délais de convocation de l'assemblée.

2. Lecture et approbation des rapports de gestion des exercices 2016 et 2017.

3. lecture des rapports du commissaire aux comptes

4. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2016 et 2017.

5. Approbation des conventions réglementées régies par l'article 36 de la loi 94-2005.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats.

8. Admission de nouveaux adhérents.

2019H00007SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de certificats de propriété

Mme Rekaia Bent Ahmed Ben Ali Jaher CIN 04044183, déclare avoir perdu le titre de propriété n° 15/9717 en date 4/5/2010, objet du titre sis à cité n° 9, n° 85 Stah Jaber Monastir ville, une attestation de perte a été déclarée par la police de Monastir en date du 1/8/2018 sous le numéro 1020.

2019S00054DIVD2

Rectificatifs

Société Zohra Exploitation Eau Minérale Et Boisson

M.F : 1591181Q

Une faute s'est introduite dans l'annonce de la constitution de la société parue au numéro 137 en date

du 10/11/2018 concernant son capital social en citant qu'il est de 16.635.000 dinars alors que sa valeur exacte est de 1.635. 000 dinars.

2019400091RECZ9

Rectificatif

Annonce n° 2018U00191SRLB1 parue au JORT n° 2 du 3/1/2019 page n° 79 :

Lire : Gérance : Mr Brahim EL Moadeb est nommé gérant de la société pour une période indéterminée avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

Au lieu de : Gérance : Mr Brahim EL Moaddeb est nommé gérant de la société pour une période indéterminée avec tous les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

Rectificatif

SOCIETE SOTEE

Annonce n° 2018T03267SANB2 parue au JORT n° 1 du 1 Janvier 2019 (p 17).

Lire :

- En vertu du PV de la réunion du Conseil d'Administration du 11 Décembre 2018

- l'acceptation de la démission de Madame Naâma Elloumi Ben Chaâbane de ses fonctions de Président Directeur Général de la Société.

- l'élection de Monsieur Moncef Elloumi en qualité de Président Directeur Général de la Société avec les pleins pouvoirs pour la durée de son mandat d'Administrateur, et ce jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2019 qui statuera sur l'exercice 2018.

Au lieu de :

- En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 Décembre 2018,

- l'acceptation de la démission de Madame Naâma Ben Chaâbane de ses fonctions d'administrateur.

- la nomination de Monsieur Moncef Elloumi en tant que nouvel administrateur et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de 2019 qui statuera sur l'exercice 2018.

Rectificatif

SOCIETE SOTEE

Annonce N° 2018T03265SANB2 parue au JORT n° 1 du 1 Janvier 2019 (p 17).

Lire : - dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Tunis, le 24 Décembre 2018, sous le n° 201861165

Au lieu de : - dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du TPI de Tunis, le 24 Décembre 2018, sous le n° 20186115

تعاونية التأمين للتعليم
Mutuelle Assurance de l'Enseignement

À notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Les travaux d'assainissement des comptes de la Mutuelle et notamment en matière de rapprochements bancaires ne sont pas encore clôturés. En effet :

1.1 L'état de rapprochement du compte bancaire suivant n'a pas été encore établi :

N° Compte	Libellé	Solde comptable au 31/12/2017
53213000	BNA INTERNATIONAL	3 655 268
TOTAL		3 655 268

1.2 Les états de rapprochements bancaires enregistrent des suspens significatifs qui remontent à des exercices antérieurs. Ils se présentent comme suit :

	MAE		Banques	
	Encaissements non comptabilisés	Décaissements non comptabilisés	Décaissements non comptabilisés	Encaissements non comptabilisés
Total général	**3 347 324**	**7 927 972**	**4 718 021**	**8 271 570**

Cette insuffisance constatée au niveau des rapprochements bancaires, a entravé les travaux de justification des autres comptes d'actifs et de passifs de la « MAE ». Ils font l'objet d'une mission de justification et d'apurement.

1.3 Les soldes comptables des caisses de la Mutuelle présentent des écarts par rapport aux soldes physiques. En effet, les soldes physiques des caisses sont supérieurs aux soldes comptables de 127 188 Dinars. Cet écart est dû à un dysfonctionnement dans la procédure de versement journalier des caisses. Ce dysfonctionnement a entraîné des caisses créditrices.

1.4 Les autres comptes dont les soldes n'ont pas été justifiés exhaustivement au 31 Décembre 2017, font l'objet d'une mission de justification et qui totalisent : **196 846**.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit « avec réserve »

Observations

La Mutuelle a procédé en 2017 aux ajustements suivants :

- Révision du coût moyen de la garantie RC corporel de 15000 dt à 17 000 dt, cet ajustement a été appliqué sur la génération 2017. Soit un impact de 5 700 060 dt.

- Révision du coût moyen de la garantie RC matériel de 1 300 dt à 1 500 dt, cet ajustement a été appliqué sur les dossiers sinistres ouverts au coût moyen. Soit un impact de 2 126 330 dt.

- Comme indiqué dans la note aux états financiers « **D-Notes relatives aux modifications comptables** », la Mutuelle a procédé à la correction de certaines erreurs relatives aux exercices antérieurs dont l'impact est un solde créditeur de 7 138 303 Dinars. Les données comparatives de l'année 2016, n'ont pas été retraitées vu que ces données ne peuvent être estimées de façon fiable.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui

d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Mutuelle. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Mutuelle.

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

- En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuaire agréé pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société.

- Il est à signaler, en outre, que les charges et les produits relatifs aux actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la « Mutuelle Assurance de l'Enseignement »des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué

Tunis, le 09 Octobre 2018

Les commissaires aux comptes

P/GS Audit & Advisory
Ghazi HANTOUS

P/CMC
Cherif BEN ZINA

2018R05660DIVD2

Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -
Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis :** 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
*** 1002 - Lafayette :** 18 rue d'Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844.002
*** 4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495
*** 3051 - Sfax :** Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis :
C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74
B.I.A..T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse :
S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

Sfax :
B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus